



EXÉCUTIF

Le gouvernement présente son Programme d'action aux députés



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso procède aujourd'hui à Brazzaville, devant les membres de la chambre basse du Parlement, à la présentation du Programme d'action du gouvernement. Ce, conformément à l'article 103 de la Constitution du 25 octobre 2015 qui stipule : « À son entrée en fonction, le Premier ministre présente devant l'Assemblée le programme d'action du gouvernement. La présentation ne donne lieu ni à un débat, ni à un vote ».

Page 2

Une vue des députés/DR

PATRONAT

UniCongo a un nouveau président



Le passage de témoin entre Michel Djombo et Dieudonné Ndinga Moukala./Adiac

L'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (UniCongo) a tenu une assemblée générale, le 19 juin, à Pointe-Noire à l'issue de laquelle elle a élu son nouveau président Dieudonné Ndinga Moukala, pour un mandat de quatre ans, en remplacement de Michel Djombo, devenu ministre du Développement industriel, des Zones économiques spéciales et de la Promotion du secteur privé.

Page 16

EXAMEN D'ETAT

Près de 140 000 candidats affrontent le BEPC demain

Les épreuves du brevet d'études du premier cycle (BEPC) se tiennent du 23 au 26 juin sur l'ensemble du territoire national. 139 997 candidats prennent part à cet examen d'Etat qui permet aux élèves d'accéder au lycée. Le ministre de l'Enseignement secondaire, Jean Luc Mouthou, a prévenu les candidats de l'interdiction d'entrer dans les centres d'examen avec des téléphones, des montres intelligentes et des calculatrices programmables.

Page 16



Les candidats au BEPC passeront les épreuves du 23 au 26 juin./Adiac

ESCLAVAGE

A quand la réparation des injustices ?

La ville d'Accra au Ghana a abrité un sommet sur les réparations liées à l'esclavage, à la traite transatlantique et au colonialisme. La République du

Congo qui y a été représentée par son ministre chargé des Affaires étrangères et de la Francophonie, Constant Serge Bounda, a plaidé pour la recon-

naissance des injustices historiques subies par les peuples africains et la restauration de la dignité de l'Afrique.

Page 13

Éditorial

Argentine vs Algérie

Page 2

ÉDITORIAL

Argentine vs Algérie

Que les Fennecs algériens aient pris une raclée de 3-0, le 17 juin, contre les « blanc et bleu ciel » argentins n'arrête pas le cours de la compétition de la Fifa qui se joue en Amérique. En bons compétiteurs, les hommes de Vladimir Pektovic ont, ne l'oublions pas, survolé le tour qualificatif du Mondial pour gagner leur cinquième participation à la phase finale du grand événement.

Les Fennecs ne s'avouent pas vaincus, ils espèrent rebondir lors des deux prochaines rencontres de groupe face à la Jordanie, le 23 juin, et plus tard à l'Autriche. Souhaitons leur bonne chance tout en appréciant la franchise dont ils ont fait preuve au terme du match à Kansas City contre l'Albiceleste, championne du monde en titre.

Interrogés à chaud tout juste après cette sortie ratée, l'attaquant Riyad Mahrez et le défenseur Aïssa Mandi répétaient tour à tour « Ils ont Messi », rappelant et se rappelant à leur corps défendant les prouesses du capitaine argentin Lionel Messi, auteur d'un triplé décontenançant pour ses adversaires du jour.

Le veille, le 16 juin, la soirée sportive a vu les Bleus, sélection française, punir les Lions sénégalais, 3 buts à 1, avec deux réalisations de l'incalculable Kylian Mbappé. L'on se souviendra encore longtemps de la finale haletante France-Argentine, en 2022, au Qatar. Et de la victoire 4-2 des poulains de Lionel Scaloni à l'issue des tirs au but.

Assistera-t-on à un remake entre Mbappé et Messi cette année ? Rien n'est écrit et la route est encore longue. Néanmoins, les deux finalistes de la dernière édition du Mondial ont plutôt bien entamé leur entrée en compétition.

Les Dépêches de Brazzaville

EXÉCUTIF

Le Programme d'action du gouvernement sera présenté le 22 juin

« À son entrée en fonction, le Premier ministre présente devant l'Assemblée le Programme d'action du gouvernement. La présentation ne donne lieu ni à un débat, ni à un vote », dispose l'article 103 de la Constitution du 25 octobre 2015.



Le Premier ministre devant l'Assemblée nationale / Adiac

C'est à cet exercice que va s'atteler le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le 22 juin à Brazzaville, devant la chambre basse du Parlement. Ce Programme d'action du gouvernement est la feuille de route qui matérialise le projet de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, intitulé « Accélérons la marche vers le développement » pour le

quinquennat 2026-2031. Souvent assorti d'un calendrier d'exécution et d'indicateurs de performances, le programme définit les actions à réaliser, les secteurs prioritaires, les ressources budgétaires nécessaires.

Le 22 juin, le chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, ne sera pas à son premier exercice du genre devant l'Assemblée

nationale. Le 21 juin 2021, il avait passé, en effet, cette épreuve après sa nomination, le 12 mai de la même année. Premier ministre de 2021 à 2026, il avait articulé ce quinquennat-là autour de douze batailles. Pour celui qui vient de commencer, l'opinion retient son souffle pour découvrir, lundi, les priorités de l'action gouvernementale.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndongidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldron Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint : Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant : Eustel Chispain Stevy Oba
Caissière : Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzoni, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. : +242 05 200 6565, / Email : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

COMMÉMORATION

Le Congo et la France se souviennent du 18 juin 1940

Dans le cadre du 86e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, une cérémonie a été organisée au square de Gaulle de Brazzaville, en présence des autorités françaises et congolaises ainsi que du corps diplomatique accrédité en République du Congo.

De nombreuses autorités civiles et militaires, parmi lesquelles le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba; l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi; et le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division Guy Blanchard Okoï ont pris part à la cérémonie.

Le capitaine Thierry Garrigue, coopérant militaire près l'ambassade de France au Congo, a fait la lecture du discours prononcé par le général de Gaulle, le 18 juin 1940, sur les antennes de la radio BBC, invitant les officiers et les soldats français en territoire britannique, des outre-mers et de l'Afrique à se mettre en rapport avec lui. « *Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres* », déclarait le général de Gaulle, le 18 juin 1940.

Cette cérémonie a été marquée par le dépôt des gerbes de fleurs par les autorités civiles et militaires, l'interprétation de « La Marseillaise » et de « La Congolaise » par la fanfare des Forces armées congolaises. En outre, un officier supérieur a été décoré officier dans l'Ordre national des mers et fleuves de la coopération militaire française.

Guillaume Ondze

INTERVIEW

Marie-Jeanne Koulobou: « La population de Boko peut désormais investir grâce à l'installation énergétique »

Juste après les travaux de l'accélération concrète de la campagne d'électrification de Boko et ses environs, pan de la traduction en actes des ambitions de campagne affichées par le président Denis Sassou N'Guesso pour son nouveau mandat, la députée Marie Jeanne Koulobou a saisi cette occasion pour parler de "l'entrée dans l'ère nouvelle" de sa circonscription. Elle est revenue également sur son engagement en politique sous la bannière du Parti congolais du travail (PCT).

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Madame la députée, comment avez-vous accueilli l'arrivée de l'énergie lourde dans la circonscription de Boko et ses environs ?

Marie-Jeanne Koulobou (M-J.K) :

En ce qui nous concerne, nous savons que le président Denis Sassou N'Guesso est un homme de parole. Avec les récents essais de finalisation de mi-mai, il nous apporte une preuve palpable de la concrétisation d'une des annonces de sa campagne présidentielle. Rappelons tout de même que nous avons, en son temps, porté ce projet depuis quelques années à la demande de la population qui réclamait instamment de pouvoir bénéficier de la fourniture de l'électricité au même titre que celle de la commune avoisinante de Kinkala. Nous sommes très heureux de voir le gouvernement l'inscrire parmi ses priorités. Le lancement officiel de cette fourniture dans le grand Boko avec ses localités phares est imminent. Nous tournons une grande page ; une nouvelle s'ouvre, axée vers l'accélération de la marche pour le développement. Tel que promis aux soixante-onze villages traversés lorsque nous avons fait la campagne présidentielle, l'énergie lourde est là. Disons à tous les ressortissants de notre contrée, à tous ceux résidant dans le pays ou à l'étranger, à tous les amis désireux de contribuer à l'émergence de Boko et ses environs, ils sont légion, entre celles et ceux qui ont étudié dans cette localité ou ont occupé des postes administratifs et ont gardé notre contrée chevillée en eux, que nous pouvons désormais investir grâce à l'installation énergétique dont nous disposons à présent. Prenons part, dorénavant, au développement en implantant, entre autres, des entreprises, des unités de fabrication, boulangeries ou chambres froides. Améliorons



notre ville, dotons-la des infrastructures modernes.

L.D.B. : Pourquoi avez-vous choisi d'être le porte-parole de l'arrière-pays ?

M-J.K : Je suis, à la base, issue du monde des médias jusqu'à parvenir à occuper de hautes responsabilités au Conseil supérieur de la liberté de communication. J'ai mené une expérience dans la société civile en tant que présidente d'une association. À chaque fois, j'ai œuvré en faveur du bien-être de la population en l'informant de manière sincère et en lui apportant, au plus près, la satisfaction de ses besoins au quotidien. Éluë de Boko en 2012 distinguée conseillère départementale du Pool, j'ai choisi par la suite de continuer dans cette localité située dans l'arrière-pays, zone souvent abandonnée. Brazzaville est un grand carrefour. L'administration étatique fait ce qu'il faut pour la capitale, les hommes d'affaires y sont légion. J'ai opté pour des actions visibles en faveur de la population. C'est donc à Boko, avec mon maillot rouge, fief par excellence de l'opposition à l'époque, que j'ai fait mon entrée en 2017 en tant qu'éluë à l'Assem-

blée nationale. Trois ans après, en 2020, j'ai été nommée à la tête de la fédération PCT Pool. J'assimile tout ce parcours aux eaux du fleuve. J'inscris mes actions dans le registre de la plateforme entre la communication et la vie de la population. Nous venons d'obtenir l'accès à la fourniture de l'électricité. Mais, bien avant déjà, nous avons obtenu l'ouverture d'un lycée dans le cadre de l'accès à l'éducation pour tous dans l'arrière-pays. Je saisis cette occasion pour demander aux autorités de l'éducation nationale de dépoussiérer le projet de la construction de l'internat affecté au lycée de Boko, pour éviter le décrochage de plusieurs élèves dont les parents sont dépourvus de moyens leur permettant de soutenir la scolarité de leurs enfants.

L.D.B. : Quel sera votre rôle durant le nouveau mandat 2026-2031 du président Denis Sassou-N'Guesso ?

M-J.K : Depuis le 16 avril dernier, le président Denis Sassou N'Guesso a entamé son nouveau mandat s'inscrivant dans l'engagement politique pris et considéré comme une promesse forte consistant à ne pas trahir le peuple ayant voté pour lui massivement. Le chef de l'État ne sera pas seul dans ce nouveau quinquennat. En tant que représentants du peuple, nous serons à ses côtés pour faire avancer notre pays. Nous l'avons dit et fait opter : notre département veut vivre dans la paix. C'est le moment où nous devons consolider les acquis tout en accélérant les réformes avec la ferme volonté de construire une République du Congo différente de celle d'hier, en cohérence avec le projet de société présidentiel axé, notamment, sur « l'accélération de la paix » et du développement.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

LE FIN MOT DU JOUR

108 jours plus tard

La rhétorique guerrière a longtemps nourri la rivalité entre les États-Unis et l'Iran avant que la réalité de la confrontation armée directe ne les rattrape, le 28 février dernier. Pour notre vieux monde ravagé par les conflits d'ampleur, l'annonce d'un accord entre les deux puissances, le 17 juin, a été saluée par beaucoup comme une bonne nouvelle.

Opérant loin de ses frontières nationales, la première puissance mondiale compte sur l'avantage que représentent ses nombreuses bases militaires installées pour le cas d'espèce dans la région du golfe Persique. La puissance régionale quant à elle a montré sa résilience dans un environnement hostile dont elle n'entend visiblement pas perdre le leadership.

Après 108 jours d'une confrontation

marquée par d'importants dégâts humains et matériels, Washington et Téhéran ont-ils appris à mieux se connaître pour commencer à mieux se respecter ? Pays médiateur, le Pakistan reste optimiste dans un dossier sur lequel, au risque de se faire voler la vedette, il s'est investi au moment où les chances de faire asseoir les belligérants à la même table étaient extrêmement minces.

Américains et Iraniens ont, en effet, inscrit le rejet de l'autre dans la durée à un tel niveau que l'on devra prier pour que la signature promise de l'accord final ne ressemble pas à une «hydratation break». L'expression est empruntée au football où la Fifa a systématisé le procédé avec le Mondial qui se déroule actuellement en Amérique.

Au milieu de chaque mi-temps, les joueurs prennent une pause de

quelques minutes pour se désaltérer avant de se relancer balle au pied. Entre-temps, les entraîneurs ont peut-être affiné leurs tactiques de jeu, les annonceurs ont multiplié leurs offres.

L'allusion est saisissante dans la mesure où, comme l'enseignent les théoriciens de l'art de la guerre, sur le champ de bataille, les déclarations de cessez-le-feu sont aussi les moments au cours desquels les belligérants se réarment.

On le sait, le rendez-vous pour la formalisation de l'accord-cadre, le 19 juin, en Suisse, par Téhéran et Washington, a avorté mais l'espoir réside dans le fait que les émissaires des deux camps maintiennent le contact.

Au-delà du vent d'optimisme rappelé plus haut, il restera l'attitude d'Israël. Écœuré de n'avoir pas été associé aux négociations, Tel Aviv dit tout le mal qu'il pense de l'initiative américano-ira-

nienne et veut poursuivre la guerre. Ses plus hautes autorités déclarent, catégoriques, être engagées pour la survie de leur peuple. Quitte à ouvrir un nouveau front avec Washington l'allié historique ?

Cette dernière question est posée car la partie « utile » qui se joue entre les États-Unis et l'Iran ne signifie pas encore la fin du conflit. L'accord-cadre dont la signature est repoussée à plus tard comporte des clauses contraignantes que les protagonistes sont tenus de remplir dans un délai de soixante jours. Et cette échéance est décomptée à partir du 17 juin.

Autant dire que la volatilité de la situation au Moyen-Orient requiert l'intermédiation de diplomates chevronnés. Islamabad a tenu bon jusque-là et ne devra pas baisser les bras.

Gankama N'Siah

Compte rendu du Conseil des ministres du jeudi 18 juin 2026

Le Conseil des ministres s'est réuni le jeudi 18 juin 2026 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Les affaires suivantes étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

Deux projets de décret au titre du ministère de l'Enseignement supérieur ; Un projet de décret au titre du ministère des Industries minières et de la Géologie ; Un projet de décret au titre du ministère de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'entretien routier ; Deux communications aux titres respectifs des ministères des Sports, de la Jeunesse et de l'Education civique, et de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective ; Des nominations au titre des ministères de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, et des Hydrocarbures.

Dans un propos liminaire, son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, a souligné sa volonté ferme de respecter les engagements pris devant le peuple congolais. A cet égard, il a rappelé aux membres du Conseil des ministres que la mise en œuvre de son projet de société ne devait souffrir d'aucun atermolement et d'aucune lenteur. Complétant les directives données lors de la première réunion du Conseil des ministres du présent gouvernement, il a instruit les ministres de poursuivre avec force et vigueur l'exécution des projets engagés.

Le chef de l'Etat a ainsi mis en exergue quelques projets d'importance nationale : la poursuite de la réhabilitation des voiries urbaines de Pointe-Noire ; celle de la route lourde conduisant à la frontière Congo-Cabinda ; l'accélération des travaux d'amélioration de la ligne à Très haute tension Pointe-Noire-Brazzaville ; la finalisation des travaux de l'université de Loango ; l'implantation des entreprises attendues au sein de la zone industrielle de Maloukou, etc.

Enfin, le président de la République s'est félicité de l'arrivée de l'électricité dans plusieurs localités de l'intérieur, à savoir Boko, Louingui, Mossaka et Allembé. Il a invité le gouvernement à organiser la remise officielle de ces infrastructures, afin de communiquer avec la population concernée.

I/- Ministère de l'Enseignement supérieur

Abordant les points inscrits à l'ordre du jour du Conseil, le président de la République a donné la parole à madame le Pr Delphine Edith Emmanuel, née Adouki, ministre de l'Enseignement supérieur, qui a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres deux projets de textes ; le premier est un projet de décret portant approbation des statuts de l'université de Loango.

L'université de Loango a été créée par la loi n°06-2022 du 30 décembre 2022. Comme de coutume, il s'agissait présentement d'adopter en Conseil des ministres les statuts permettant de fixer les attributions et de préciser les conditions du fonctionnement de ses organes d'administration et de gestion.

Le comité de direction et le conseil universitaire sont les organes délibérants de l'université, tandis que l'organe exécutif est composé du président de l'université, du vice-président et du secrétaire général. Enfin, les organes consultatifs sont : le conseil scientifique, le conseil pédagogique, le comité de déontologie, d'éthique et de bioéthique ainsi que le conseil des études et de la vie universitaire.



Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation des statuts de l'université de Loango.

Poursuivant son propos, la ministre Emmanuel a soumis à la sagacité des membres du Conseil un second texte, à savoir un projet de décret modifiant certaines dispositions du décret n°2012-698 du 6 juin 2012 portant statut particulier du personnel de l'Université Marien-Ngouabi.

Ce texte est consécutif à une décision prise lors de la session du comité de direction de l'Université Marien-Ngouabi tenue le 24 janvier 2024 entérinant la modification de l'âge de départ à la retraite des agents de l'université Marien-Ngouabi. Après un recours engagé contre le décret initialement adopté, le président du comité de direction de l'Université Marien-Ngouabi, suite à une session extraordinaire dudit comité, a invité le gouvernement, par le truchement de la ministre de tutelle, à soumettre de nouveau au Conseil des ministres le projet de décret issu de la décision du 24 janvier 2024.

Ainsi, la limite d'âge d'admission à la retraite des agents relevant du statut particulier du personnel de l'Université Marien-Ngouabi, dispositions qui prennent effet à compter du 1er septembre 2022, se présente ainsi qu'il suit :

Personnel administratif, technique, ouvrier et de service : Soixante-cinq ans pour les cadres de la catégorie I ; Soixante-trois ans pour les cadres de la catégorie II ; Soixante ans pour les agents de la catégorie III. Personnel enseignant : Soixante-dix ans pour les maîtres-assistants, maîtres de conférence et les professeurs titulaires ; Soixante-cinq ans pour les assistants.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret modifiant certaines dispositions du décret n°2012-698 du 6 juin 2012 portant statut particulier du personnel de l'Université Marien-Ngouabi.

II/- Ministère des Industries minières et de la Géologie

Invité à son tour par le président de la République

à prendre la parole, M. Urbain Fiacre Opo, ministre des Industries minières et de la Géologie, a présenté aux membres du Conseil un projet de décret portant attribution à la société Dangote Fertilizer Limited Congo d'un permis d'exploitation pour les sels de potasse, dit « Mengo », dans le département du Kouilou.

La société demanderesse souhaite renforcer son ancrage au Congo grâce à ce projet d'envergure. Ce permis, sollicité par Dangote Fertilizer, le 2 avril 2026, avait été ramené quelques semaines auparavant dans le domaine public suite à l'inexécution de ses obligations par une autre société.

Les réserves prouvées du gisement de Mengo, d'une durée de vie de 25 ans, s'élèvent à environ 325 millions de tonnes de sels de potasse. Les prévisions de production annuelle sont de : un million de tonnes pour la phase initiale ; deux millions de tonnes pour la phase 2 et 3 millions de tonnes pour la phase 3.

La société Dangote, en passe de devenir la première unité mondiale de production d'urée grâce à ses sites du Nigeria et d'Ethiopie, prévoit la construction au Congo d'une usine de production d'engrais NPK. Elle s'engage, bien entendu, à réaliser les études d'impact environnemental et social ainsi que les études de faisabilité relatives au projet de MengoE. Sur la base d'un investissement estimé à 3 milliards de dollars américains, la société Dangote s'engage également à transformer localement sa production et à participer au renforcement de la sécurité alimentaire de notre pays ; à cet effet, elle va créer environ 800 emplois.

Prenant la parole à ce stade des débats, son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, abordant un autre volet de l'exploitation minière, a stigmatisé l'exploitation sauvage de l'or qui prévaut dans les départements de la Cuvette-Ouest, la Sangha et dans la zone du Bas-Kouilou, dans le département du Kouilou. Il a instruit le Premier ministre, chef du gouvernement, de mettre en place, sous son autorité et sans délai, une « task force » composée du vice-Premier

ministre et des ministres en charge de l'Intérieur, des Affaires foncières, de l'Environnement, de l'Economie forestière, du Développement local et des Industries minières, afin de faire cesser ces désordres.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant attribution à la société Dangote Fertilizer Limited Congo d'un permis d'exploitation pour les sels de potasse, dit « Mengo », dans le département du Kouilou.

III/- Ministère de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier

Invité par le chef de l'Etat à prendre la parole, M. Juste Désiré Mondelé, ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, a soumis au Conseil un projet de décret portant approbation de la politique nationale de l'assainissement 2026-2035.

L'urbanisation rapide, la forte croissance démographique, l'insuffisante gestion des déchets solides et liquides et la faible coordination entre les acteurs du secteur sont les principaux défis à relever. Il s'agit, sur la base du projet de société de son excellence monsieur le président de la République plébiscité par les Congolaises et Congolais, de structurer durablement le secteur de l'assainissement et de doter le pays d'un cadre stratégique cohérent, moderne et efficace.

Fruit d'un processus inclusif et participatif, ainsi que des réflexions issues des travaux de la conférence sur l'assainissement urbain tenue en février 2025 et de l'atelier national du 14 octobre 2025, la politique nationale d'assainissement proposée prend en compte les principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement contenus dans la loi d'orientation du 16 août 2022 sur le développement durable ainsi que ceux de la loi du 17 novembre 2023 portant gestion durable de l'environnement en République du Congo.

La politique nationale de l'assainissement est un outil stratégique majeur pour le développement durable de notre pays et doit contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable, notamment en matière de santé, d'eau potable,

Elle a pris en compte les réalités de terrain ainsi que les souhaits de la population. Enfin, cette politique a pour objectif général de garantir un accès durable, inclusif, universel et équitable aux services d'assainissement pour toute la population, tout en intégrant les enjeux de résilience climatique et de lutte contre les effets du changement climatique.

La politique nationale d'assainissement a pour objectifs spécifiques la recherche, le développement et l'économie circulaire ; l'information, l'éducation et la communication et la promotion de l'hygiène ; le financement durable des services et des investissements.

Après examen et discussion, les membres du Conseil des ministres ont adopté le projet de décret portant approbation de la politique nationale de l'assainissement 2026-2035.

IV/- Communications

Le Conseil des ministres a ensuite suivi deux communications.

La première, relative à un état des lieux du sport en République du Congo, a été présentée par M. Hugues Ngouélondélé, Ministre des Sports, de la

Jeunesse et de l'Education civique. Le ministre Ngouélondélé a identifié cinq défis principaux. Le premier concerne la gouvernance des fédérations sportives. Investies d'une délégation de pouvoir de la part de l'Etat pour développer leur discipline sportive, la défaillance de certaines d'entre elles, et pas des moindres, est un des stigmates les plus patents du déclin que connaît le sport congolais. Ainsi, les membres du Conseil ont déploré, avec le ministre, les perturbations qui ont affecté la Fédération congolaise de football et les désordres qui perdurent en marge de la Fédération congolaise de handball, du fait de quelques comportements dissidents.

Le deuxième défi est celui de la formation des sportifs. Notre histoire sportive récente montre, de la victoire lors de la Coupe d'Afrique des nations juniors de 2007 à la moisson de médailles congolaises lors des jeux africains de 2015, que la performance ne s'improvise pas et est le fruit d'un travail patient et opiniâtre. A cet égard, de grands espoirs existent depuis la création de l'académie de football Alima d'Oyo, les jeunes apprenants montrant d'ores et déjà des prédispositions prometteuses.

Le troisième défi est celui de la participation de nos équipes nationales aux compétitions sportives internationales. Il s'agit de rendre optimales, par la mise à disposition des ressources logistiques idoines, la préparation et la participation de nos athlètes, en vue de performances qui doivent faire la fierté nationale.

La quatrième préoccupation se rapporte à l'état de nos infrastructures sportives. Leur dégradation souvent avancée, hormis la récente réhabilitation du stade de la Concorde de Kintélé, empêche une pratique cohérente du sport de haut niveau ou de proximité.

Le cinquième enjeu est celui du financement du développement du sport. Les membres du Conseil ont opiné sur le fait qu'il était opportun d'impliquer et de mobiliser le secteur privé pour ce faire.

Le président de la République a instruit le Premier ministre, chef du gouvernement, d'impliquer les ministres concernés dans la définition d'un véritable programme de redressement du sport à soumettre, dans les meilleurs délais, à la délibération du Conseil des ministres, et ce sur la base des cinq priorités ainsi définies.

Abordant la seconde communication, relative à la tenue des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) tenues du 25 au 29 mai 2026 à Brazzaville, M. Ludovic Ngatsé, ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective, a édifié les membres du Conseil sur le déroulement et sur la moisson récoltée au cours de cet événement. Le ministre Ngatsé est revenu sur la Journée de l'Afrique, célébrée le 25 mai sous le haut patronage du président de la République, qui a délivré un important message à cette occasion, en présence de chefs d'Etat africains, cérémonie également ponctuée par une intervention du président en exercice de l'Union africaine, son excellence M. Evariste Ndayishimiye, président du Burundi. A cet égard, le Conseil des ministres a rendu un hommage vibrant au président de la République, qui a annoncé à cette occasion, la suppression de l'obligation du visa d'entrée au Congo pour les ressortissants de tous les pays africains, à compter du 1er janvier 2027.

Les Assemblées annuelles se sont poursuivies avec

les réunions statutaires prévues à leur agenda. On peut citer les nombreux événements parallèles qui ont ponctué ces travaux, dont, notamment : un dialogue présidentiel de haut niveau qui a réuni le président de la République et deux de ses pairs, en présence du président de la BAD ; la première table ronde de haut niveau du Fonds bleu pour le bassin du Congo, dont 63 des projets présentés ont permis la mobilisation historique attendue de 3,5 milliards de dollars US ; une journée du Congo, qui a permis des échanges fructueux entre des décideurs congolais et des investisseurs désireux de connaître les domaines et perspectives de développement de notre pays.

Après cet exposé exhaustif, le Conseil des ministres a opiné sur la nécessité pour notre pays de tirer les profits attendus, sur tous les plans, de l'organisation réussie de ces assises.

V/- Nominations

Enfin, et au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé à des nominations au ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique et au ministère des Hydrocarbures.

Ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

Sont nommés :

Directrice générale de l'institut national de recherche agronomique : Mme Otabo Françoise Romaine, docteure ; Directrice générale de l'Institut national de la documentation, de l'information scientifique et technique : Mme Odjola Régina Véronique, maître de conférences ; Directeur de l'Institut géographique national : M. Paka Etienne, maître-assistant CAMES ; Directeur général de l'Institut national en sciences exactes et naturelles : M. Mamonekene Victor, maître de conférences CAMES ; Directeur général de l'agence nationale de valorisation des résultats de la recherche : M. Okieli Patrick Obel, ingénieur agronome ; Directeur général de l'innovation technologique : M. Madiele Mabika Aimé Bertrand, maître-assistant ; Directeur général de l'institut de recherche forestière : M. Kimpouni Victor, maître de conférences.

Ministère des Hydrocarbures

Est nommé :

Directeur général de l'Amont pétrolier : M. Mouzabakani Kiese Franc, ingénieur en électrotechnique.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 13h 30.

Fait à Brazzaville, le 18 juin 2026

Pour le Conseil des ministres,

Le ministre de la Communication et des Médias,
Porte-parole du gouvernement,

Thierry Lézin Mougalla/-

JOURNÉE MONDIALE DE LA DRÉPANOCYTOSE

Le Pr Alexis Elira Dokekias dresse un état des lieux

À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à la drépanocytose, le Centre national de référence de la drépanocytose a organisé, le 18 juin, à Brazzaville un séminaire de formation et de recyclage des compétences à l'attention des médecins et techniciens de santé des districts sanitaires et hôpitaux généraux du pays.

Présidé par le Pr Alexis Elira Dokekias, le séminaire a été l'occasion de faire le point sur la prise en charge de la drépanocytose au Congo, d'annoncer des avancées significatives et de lancer un appel à une mobilisation collective. Dans son exposé, le Pr Elira a souligné les progrès considérables réalisés ces dernières années. Grâce à l'impulsion de la première dame, Antoinette Sassou N'Guesso, et à la création du centre de la drépanocytose, la mortalité infantile a été drastiquement réduite. « Lorsque nous avons débuté, nous avions à peine deux enfants sur cinq qui dépassaient l'âge de 5 ans. Actuellement, nous sommes à quatre enfants sur cinq qui dépassent cet âge », s'est-il félicité. Cependant, il a tenu à rappeler que la lutte contre la drépanocytose est un combat de tous les instants. Reconnue comme la première maladie génétique dans le monde et au Congo, la drépanocytose présente des difficultés financières qui restent un obstacle majeur, comme le confirme le directeur de l'hôpital de Makoua, le Dr Terance Etsaka, dans le département de la Cuvette. « Là-bas, la population a un niveau de vie qui n'est pas très élevé. Le

coût, l'argent, font défaut pour se faire dépister », a-t-il expliqué, lançant un appel à l'État pour qu'il puisse couvrir une partie des frais de dépistage.

Selon les statistiques, l'on note 100 000 patients atteints de forme totale de la maladie estimée, et il n'y a que moins de 40 000 qui sont suivis. Le centre dénombre près de 44 000 fichiers, mais il n'y a que moins de 25 000 qui sont suivis assez régulièrement, c'est-à-dire qui sont vus au moins une fois par an. « On assiste à une recrudescence des auto-transferts, des auto-références dans des malades qui proviennent de l'intérieur du pays. Et même à Brazzaville, les malades quittent leur domicile eux-mêmes pour venir sans être examinés. C'est difficile à partir de là de mener un triomphe contre une maladie si réellement les gens ne sont pas sensibilisés », a déploré le Pr Elira.

Le séminaire a mis un accent particulier sur le dépistage prénatal et postnatal, une avancée majeure pour la prévention de la maladie. « Au Congo, nous avons désormais la capacité de faire ce dépistage, mais il nous faut des financements pour les réactifs », a précisé le Pr Alexis Elira Dokekias. Il a détaillé les avan-



Le Pr Alexis Elira Dokekias/Adiac

tages de ce dépistage qui permet de connaître le statut génétique du bébé dès les premières semaines de grossesse et d'orienter les parents dans leurs décisions. Il a également insisté sur la nécessité d'un encadrement législatif pour les questions éthiques que cela soulève.

Le dépistage postnatal, réalisable dès la naissance, est également un outil puissant. Il a souligné

qu'un test coûte 10 000 F CFA, mais que le centre le pratique à perte à 5 000 FCFA. Il a plaidé pour que ce test soit pris en charge, afin qu'il puisse se généraliser, à l'image de ce qui se fait en France où il est obligatoire et remboursé.

Le Pr Elira Dokekias a conclu son intervention par un vibrant appel à la responsabilité de tous les acteurs de la santé. « Nous

sommes une corporation de santé ensemble. Nous sommes faits pour accompagner les actions du président de la République pour le développement sanitaire du pays », a-t-il martelé.

Pour le Pr Elira, il est impératif de promouvoir le conseil génétique et le dépistage chez les jeunes en âge de procréer. « Connaître son statut permet d'éviter certains problèmes. Si on continue à faire des enfants sans connaître le risque génétique, c'est une catastrophe en cours », a-t-il averti. « Il faut rappeler aux gens qu'un test de dépistage peut se faire pendant la grossesse et juste après l'accouchement », a rappelé le Dr Terance Etsaka.

Malgré les défis, le Pr Elira Dokekias a tenu à terminer sur une note d'espoir. Le centre dispose des médicaments et des techniques de pointe utilisés en Europe, et il forme désormais des spécialistes en hématologie. « On a des patients adultes, de belles filles de 30, 40 ans qui font des enfants sans problème. Nous avons même un patient de plus de 80 ans. La drépanocytose n'est pas une fatalité, on peut vivre avec, à condition d'être bien suivi », a-t-il assuré.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

TRIBUNE LIBRE

Epargne, crédit et fin du mois : comment gères-tu ?

La question du pouvoir d'achat est devenue une des principales préoccupations des ménages en Afrique centrale. Dans un contexte marqué par la hausse des prix des produits alimentaires, l'augmentation des coûts de transports, la pression des dépenses scolaires et sanitaires, ainsi que l'incertitude économique, de nombreuses familles éprouvent des difficultés à rééquilibrer leur budget.

Pourtant, les spécialistes de l'éducation financière s'accordent sur un point fondamental :

La prospérité des ménages ne dépend pas uniquement du montant des revenus perçus, mais également des capacités à gérer efficacement ces revenus.

Un ménage aux revenus modestes peut progressivement construire un patrimoine grâce à une gestion rigoureuse, tandis qu'un ménage aux revenus élevés peut connaître des difficultés financières en raison des dépenses excessives. Cette réflexion conduit à l'application d'une règle

budgétaire simple et largement recommandée dans les programmes modernes de l'éducation financière : consacrer 50% de ses revenus aux dépenses incompressibles, 20% à l'épargne et 30% aux dépenses complémentaires aux projets personnels semblent être la bonne règle. Cette approche mérite d'être analysée à la lumière des réalités économiques de chaque pays, car le pouvoir d'achat est une réalité complexe.

En général, il correspond à la quantité des biens et services qu'un individu ou un ménage peut acquérir avec son revenu. Dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, les revenus moyens sont relativement faibles comparés aux coûts de certaines dépenses essentielles.

Prenant l'exemple d'un ménage avec un revenu de trois cent mille (300 000) francs CFA par mois, si l'on applique la règle des 50, 20 et 30% : on aura donc :

150 000 francs CFA (50%), consacrés aux dépenses incompressibles

et essentielles ; 60 000 francs CFA (20%), à l'épargne ; 90 000 francs CFA (30%), pour les dépenses diverses.

Sur une année, ce ménage aurait accumulé 720 000 francs CFA d'épargne et 3 600 000 francs CFA en cinq ans.

Sans même compter les intérêts ou les revenus générés par un investissement, ce capital représente déjà une base importante pour financer un projet professionnel, acquérir un terrain ou constitué une réserve de sécurité.

Cependant, il ne permet pas de s'offrir un appartement moderne à 50 000 000 francs CFA au bout de quinze ans.

Pourquoi l'épargne est souvent insuffisante ?

Selon plusieurs études consacrées à la question, une grande partie de la population épargne de manière informelle ou irrégulière. Plusieurs facteurs expliquent cette situation :

Revenu limité ; Beaucoup de ménages consacrent déjà plus de 70%

de ses revenus aux besoins essentiels. Des obligations familiales en Afrique occupent une place importante, soutenir ses parents constitue un devoir sacré. Si cette solidarité constitue une richesse sociale, elle réduit parfois les capacités d'épargne de ménages. Les dépenses de prestige (lire notre précédente tribune sur l'économie de l'émotion), achat de voitures de luxe, cérémonies excessivement onéreuses, ou la recherche d'un statut social visible. Tout ceci absorbe des revenus qui pourraient être investis dans des actifs productifs.

La gestion des revenus des ménages est un véritable casse-tête, non pas à cause de leur insuffisance ou irrégularité, mais souvent à cause du manque de rigueur dans la gestion. On épargne souvent à la fin du mois après avoir tout dépensé. Selon les experts, l'épargne doit être prélevée immédiatement après la perception du revenu. Cette discipline transforme progressivement les habitudes financières.

Emmanuel Mbengué

AUTONOMISATION DES FEMMES

La Fondation Congo Assistance offre du matériel agricole aux coopératives

La Fondation Congo Assistance (FCA), en partenariat avec l'ambassade de Chine, a octroyé, le 16 juin, du matériel aratoire et autres équipements aux coopératives agricoles de Madibou, le 8^e arrondissement de Brazzaville.

Le don de la FCA aux coopératives de Madibou vise à accroître le rendement agricole, à améliorer la sécurité alimentaire et à renforcer l'autonomie financière des femmes, grâce à la transformation et la commercialisation des produits. « Cela fait pratiquement quelques années que nous entretenons une relation soutenue avec l'ambassade de Chine qui met à notre disposition quelques ressources pour que nous puissions accompagner la population vulnérable de notre pays, notamment celle qui est regroupée dans les coopératives, à faire de telle sorte qu'elle puisse avoir des leviers qui lui permettent de s'autonomiser réellement », a indiqué le secrétaire général de la FCA, Michel Mongo.



Michel Mongo remettant un échantillon du don à une bénéficiaire/Adiac

Le geste a été salué par les bénéficiaires qui ont saisi cette occasion pour remercier l'ambassade de Chine et la FCA que dirige l'épouse du chef

de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso. « Au nom de l'administrateur maire de Madibou, nous applaudissons le geste de l'ambassade de Chine et la Fondation Congo Assistance. La mairie de Madibou a toujours encouragé ces initiatives qui concourent à l'épanouissement de cet arrondissement », a de son côté déclaré le représentant du maire, Jean Gaspy Vouka. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale visant à stimuler l'autonomisation des femmes et à renforcer la sécurité alimentaire locale. Le matériel remis aux groupements féminins comprenait des équipements essentiels pour faciliter les travaux champêtres et améliorer le rendement.

Rappelons que récemment, en mai dernier, en marge du salon de développement féminin dénommé « Les roses d'acier », organisé par l'ambassade de Chine, les femmes ont reçu divers dons de matériel pouvant leur permettre de réaliser leurs projets. L'ambassade de Chine et la FCA entretiennent, depuis plusieurs années, un partenariat axé sur l'humanitaire, la santé et l'autonomisation des femmes. Le soutien se traduit régulièrement par des dons de matériel médical de première nécessité, ainsi que par l'amélioration du bien-être de la population vulnérable. L'ambassade de Chine fournit fréquemment du matériel destiné aux structures sanitaires soutenues par la FCA.

Yvette Reine Boro Nzaba

SOLIDARITÉ

L'association Synergie de soutien des couches fragiles poursuit son action

Présidée par Francine Princia Servyce née Bambi, l'association Synergie de soutien des couches fragiles continue d'œuvrer sans relâche dans le domaine social aussi bien dans les grandes villes que dans les localités de l'intérieur du pays. Sa présidente est revenue sur quelques actions menées durant le dernier trimestre de 2025 et le programme de 2026.



Photo pour la postérité/Adiac

Créée en 2019, avec pour objectif principal de redonner espoir, dignité et sourire aux personnes les plus vulnérables, Synergie de soutien des couches fragiles assiste des personnes en situation de précarité, aussi bien dans les localités de l'intérieur du pays que dans les grandes villes, notamment à travers la remise de kits scolaires; la distribution de denrées alimentaires, de vêtements; l'assistance à l'achat de produits pharmaceutiques aux malades démunis hospitalisés; ainsi que des formations dans les domaines de la couture, de l'informatique bureautique et de l'alphabétisation. Ces actes de bienfaisance résultent de la solidarité et des efforts collectifs rendus possibles grâce aux contributions mensuelles des membres et aux appuis périodiques des partenaires, incarnant la vision de vie et la devise qui n'est autre que « Unissons-nous pour témoigner l'amour du prochain ».

C'est dans ce contexte que la présidente de cette association, faisant le point des activités du quatrième trimestre 2025, a rappelé que quatre grandes activités ont été menées, précisément à Sibiti, dans la Lékoumou, où des vieillards, des veuves, des orphelins et des malades hospitalisés ont été assistés; à Djambala, dans les Plateaux, où la même chose a été faite à l'endroit des mêmes couches fragiles. Un centre de formation a été ouvert à Brazzaville en sus de son bureau qui existait déjà. Il est constitué de trois filières: l'alphabétisation, l'informatique bureautique et la couture. La quatrième grande activité a été l'assistance aux orphelins à Brazzaville avec le soutien de sa partenaire, la Banque postale du Congo. Francine Princia Servyce née Bambi a indiqué qu'il s'agissait d'assister des enfants orphelins démunis, des veuves et des personnes à faible mobilité. Plus de soixante-dix enfants issus des orphelinats ont reçu des cadeaux de Noël, des denrées alimentaires... Il s'est agi de l'orphelinat Capita, à Mayanga, dans le huitième arrondissement Madibou; de l'orphelinat Le bon berger dans le sixième arrondissement, Talangai; et de l'orphelinat Majesté céleste à Ngamakosso, toujours à Talangai. L'assistance a été apportée également au centre de réinsertion des enfants vulnérables, à Batignoles, dans le quatrième arrondissement, Mougali. Des personnes à faible mobilité ainsi que leurs enfants ont bénéficié des habits.

Pour cette année en cours, l'association souhaite élargir son

champ de formation en incluant le programme de formation en pâtisserie et en cuisine et aussi l'intérieur du pays. A cet effet, elle envisage de s'étendre dans quatre localités ainsi qu'à Pointe-Noire.

Assister toujours des personnes en difficulté

Francine Princia Servyce née Bambi a ajouté que tout ce qui est fait témoigne l'amour du prochain, conformément aux recommandations bibliques qui exhortent au partage et à la bienveillance, notamment à travers des passages suivants: « Je vous donne un commandement nouveau: aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres », Jean 13 : 34-35; « Il leur répondit: que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger agisse de même », Luc 3 : 11.

Très émue du geste de l'Association synergie de soutien des couches fragiles et sa présidente, des personnes vivant avec handicap ont exprimé leur joie. « Nous sommes une organisation de personnes vivant avec handicap, nous avons sollicité du soutien partout, mais toutes les portes nous étaient fermées. Dieu merci, quand nous avons contacté l'association Synergie de soutien des couches fragiles, la présidente, par son amour, par son cœur rempli d'humanisme, nous a ouvert les portes. L'association nous a reçues, nous a donné à manger et nous a remis des vêtements ainsi qu'à nos enfants », ont-elles témoigné, remerciant la présidente de l'association Synergie de soutien des couches fragiles. « Au nom de personnes vivant avec handicap, je vous dis merci et je crois que cela va continuer, parce que souvent, nous sommes marginalisés, chosifiés, alors que nous sommes créés à l'image de Dieu. Nous avons tous le même sang. La Bible dit: « Aimez-vous les uns, les autres ». Malgré notre état, nous sommes des humains et méritons de l'affection, de la considération. Je bénis la présidente de l'association. Nous avons déposé notre demande la veille, et aujourd'hui, elle nous a reçues et nous a donné quelque chose. C'est cela l'amour et cela me va droit au cœur; je suis ému, que Dieu vous bénisse », a ajouté le président de l'Association des personnes vivant avec handicap.

Bruno Zéphirin Okokana

ACTION SOCIALE

L'AJCA lutte contre la discrimination

La Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme a été célébrée le 13 juin, à Brazzaville, par l'Association Jhony-Chancel pour les albinos (AJCA), en présence des autorités administratives, des partenaires internationaux et de la société civile. Placée sur le thème « Bien dans ma peau, célébrons toutes les nuances de couleur de peau », l'édition 2026 a mis l'accent sur la vulgarisation de la loi n°18-2025 du 25 juillet 2025 relative à la protection et à la promotion des droits des personnes vivant avec handicap.



Des officiels et les albinos présents à la cérémonie/Adiac

Adoptée il y a près d'un an, la loi n°18-2025 du 25 juillet 2025 garantit aux personnes atteintes d'albinisme le droit à la reconnaissance de leur personnalité juridique, l'accès à la santé, à l'éducation, à l'emploi, ainsi qu'à la participation à la vie politique et culturelle. Elle prévoit également des sanctions contre les actes de maltraitance ou de rejet. Le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Lis Pascal Moussodji Nzienguia, a rappelé l'importance de cette loi qui n'est pas un simple texte administratif, mais un engagement solennel de l'Etat. « Elle impose l'accessibilité aux services publics sur la base de l'égalité avec les autres citoyens, encourage l'emploi et l'éducation inclusifs », a-t-il indiqué, appelant les autorités locales à faire vivre cette loi sur le terrain, à former les agents et à sensibiliser les communautés. La représentante résidente de l'Unicef au Congo, Maria Vittoria Ballotta, a félicité l'AJCA pour « un engagement qui inspire au-delà de la question de l'albinisme, jusqu'au niveau régional ». Elle a également souligné la vulnérabilité particulière des enfants vivant avec l'albinisme qui sont exposés aux moqueries, aux violences, à l'abandon, mais aussi à des risques sanitaires spécifiques comme les cancers de la peau. « Aucun enfant ne doit être laissé de côté », a-t-elle martelé, avant d'annoncer le renforcement de la collaboration entre l'Unicef et l'AJCA, notamment à travers un accord récent avec la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH).

Créée en 2017, la clinique médico-sociale AJCA assure la prise en charge gratuite des personnes vivant avec l'albinisme, en leur offrant un accès aux soins ainsi qu'aux éva-

luations sanitaires lorsque cela s'avère nécessaire. Elle est ouverte 24 heures sur 24, avec des médecins congolais et étrangers. Depuis décembre 2025, une unité de fabrication de crème solaire a été inaugurée avec le soutien du ministère des Affaires sociales, afin de répondre aux difficultés d'approvisionnement et de réduire les coûts d'achat de ces produits. Plusieurs membres vivant avec l'albinisme ont été formés à cette production, qui garantit un accès régulier et abordable améliorant ainsi leur qualité de vie. Pour le président de la CNDH, Casimir Ndomba, « l'albinisme n'est ni une malédiction ni une différence qui justifie l'exclusion. C'est une condition génétique qui ne diminue en rien la valeur, les capacités ou les droits de la personne », a-t-il rappelé. La CNDH s'engage, par la voix de son président, au côté de l'AJCA pour l'organisation d'activités de sensibilisation et de mobilisation de ressources, à lutter contre les préjugés, les attaques visant les personnes atteintes d'albinisme et à informer le public sur les enjeux majeurs que sont les droits fondamentaux. Il a lancé un appel à toute la société pour « combattre les stéréotypes et les discriminations sous toutes leurs formes ».

Au-delà des discours, l'AJCA a posé un geste social en distribuant des kits de protection solaire aux albinos présents. Avec plusieurs activités en soutien aux albinos, l'AJCA, créée par Jhony Chancel Ngamouana, a vu son action récompensée par l'élection de son fondateur à la présidence du Réseau des organisations des personnes atteintes d'albinisme d'Afrique centrale, dont le siège est à Brazzaville

Jean Pascal Mongo-Slyhm

ENI CONGO

La semaine HSE 2026 lancée à Pointe-Noire

La cinquième édition de la semaine HSE organisée par Eni Congo a été ouverte le 12 juin au Club Pétrolier en présence de Nyvia Faïda Ebenga Akiera, directrice de cabinet du ministre des hydrocarbures, des autorités du département de Pointe-Noire et des invités.

« Une seule terre, une seule vie » est le thème de cette année qui va réunir du 12 au 19 juin plusieurs personnes à Pointe-Noire, dans le Kouilou et à Brazzaville afin que tous contribuent à l'amélioration continue des performances en matière d'hygiène, de sécurité et la protection de l'environnement. Ainsi, plusieurs activités sont prévues durant cette semaine : les conférences, les retours d'expériences, les ateliers de sensibilisation, les visites des sites et échanges techniques « Au-delà de sa simplicité apparente, ce thème nous invite à réfléchir à la responsabilité collective que nous partageons envers les personnes, les communautés et l'environnement qui nous entourent. Il nous rappelle que la performance de notre industrie ne peut être dissociée de la sécurité des personnes, de la protection de l'environnement et de notre contribution à un développement durable et responsable. Au sein d'Eni Congo, ces principes ne constituent pas seulement des priorités opérationnelles, ils représentent les fondements même de notre manière d'agir, de décider et de construire l'avenir » a dit Andrea Barberi, directeur général d'Eni Congo et d'ajouter « Nous évoluons aujourd'hui dans un environnement énergétique en profonde mutation. Cette transformation appelle des réponses concrètes fondées sur l'innovation, l'efficacité, la responsabilité et la capacité à accompagner une transition énergétique progressive et pragmatique. Dans ce contexte, notre ambition est claire : Contribuer à répondre aux besoins énergétiques tout en poursuivant nos efforts en matière de durabilité, de sécu-



rité et de création de valeur pour les territoires dans lesquels nous opérons ». Eu égard à l'importance du dialogue, de la coopération et de l'innovation pour accompagner les transformations énergétiques et les enjeux de durabilité, l'importance d'une action concertée pour accom-

plir le levier essentiel de la transition énergétique. Il permet de concilier sécurité énergétique, compétitivité économique et réduction progressive de l'intensité carbone « Au Congo, cet engagement se traduit notamment par la valorisation des ressources gazières nationales et par des initiatives



pagner les évolutions énergétiques et promouvoir des solutions durables au bénéfice des générations présentes et futures est plus qu'impératif. C'est ainsi qu'à Eni, cette responsabilité se traduit par des actions concrètes et mesurables. Dans cette dynamique, le gaz naturel constitue un

visant à renforcer la disponibilité énergétique au bénéfice du développement économique et social. Notre action s'exprime également à travers notre contribution à l'amélioration de l'accès à l'énergie, notamment par le soutien aux infrastructures énergétiques et aux projets favorisant un

développement plus inclusif. Dans la même logique, les programmes de cuisson propre développés par Eni contribuent à promouvoir des solutions énergétiques plus efficaces et plus accessibles, tout en générant des bénéfices sociaux et environnementaux durables » a renchéri Andrea Barberi. S'appuyant sur des vidéos et des diapositives illustratives, Marco Cianfanelli, chef de Division HSE-QR a dit que le défi climatique est réel, concret et

« Le gouvernement de la République accorde une importance particulière au respect des normes nationale et internationale en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Notre ambition est de faire du secteur des hydrocarbures un modèle de performance, d'innovation et de responsabilité sociétale. Nous sommes convaincus que cet objectif ne peut être atteint que grâce à l'engagement collectif de tous les acteurs, administrations



il engage notre responsabilité collective. Selon lui, le changement durable ne résulte pas d'une action isolée mais de la répétition cohérente d'actions concrètes à tous les niveaux. Face à ces enjeux, une conviction s'impose : chacun a un rôle à jouer, quelle que soit son échelle d'action. Qu'ils s'agisse d'un impact majeur ou d'une contribution plus modeste, l'essentiel est d'agir. Et surtout, d'agir de manière continue et responsable. Pour nous, cela repose sur trois piliers fondamentaux : inspirer, sensibiliser, agir.

Saluant l'engagement constant d'Eni Congo à promouvoir une culture de prévention et de responsabilité dans ses activités, Nyvia Faïda Ebenga Akiera, directrice de cabinet du ministre des hydrocarbures s'est exprimée en disant « Aujourd'hui plus que jamais, la mise en œuvre d'une politique HSE rigoureuse n'est plus une option mais une nécessité absolue. Elle constitue un levier un levier essentiel pour préserver l'intégrité physique des travailleurs, réduire les risques accidentels, protéger les communautés environnantes et minimiser l'impact humain sur notre environnement » a-t-elle dit et d'ajouter

publiques, opérateurs pétroliers, sous-traitants, partenaires sociaux et communautés locales. Le thème retenu cette année nous rappelle une vérité fondamentale « Notre vie dépend de la protection de la planète, chaque comportement, chaque décision, chaque geste compte. La prévention des risques et la protection de l'environnement doivent être intégrées dans nos pratiques quotidiennes et constitue une valeur ajoutée partagée à tous les niveaux de l'organisation ». Après la cérémonie de lancement de la semaine HSE, le deuxième jour de la semaine a été consacré à l'opération de nettoyage de la plage de Pointe-Noire suivie d'une session de sensibilisation du public au Club pétrolier à l'appropriation des bonnes pratiques de protection de l'environnement. Les participants tous âges confondus ont pris part à l'opération de nettoyage de la plage de la gare ferroviaire au Club pétrolier et ses environs sur une distance de près de 2 km. A la fin de l'opération, 2861,2 kilos de déchets ont été recueillis et les participants qui ont collectés plus déchets que les autres ont reçu diverses récompenses.



CONSTRUCTION D'UN ORDRE INTERNATIONAL JUSTE ET ÉQUITABLE

Le rôle de la coopération sino-africaine

Dans le cadre de ses publications en tant que membre associé de l'Académie des sciences d'outre-mer, Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du gouvernement de la République du Congo, publie une tribune sur le site Intelligence géostratégique de Driss Senda. Il soutient que la coopération entre la Chine et l'Afrique constitue un modèle de partenariat fondé sur le développement mutuel, la solidarité, et le principe du « gagnant-gagnant », une coopération qui contribue à l'émergence d'un ordre international plus juste et plus équilibré.

« La relation sino-africaine montre qu'une solidarité de fait nous lie tous les uns aux autres et elle permet de reconnaître des effets positifs de ces interdépendances pour l'humanité tout entière », écrit Anatole Collinet Makosso.

Dès le début de sa publication, il situe l'ordre international juste équitable dans le contexte d'un nouvel ordre économique international né à partir des années 1960, concept formulé par les pays du tiers monde. Il a relevé que ces pays réclamaient un meilleur accès aux technologies, des règles commerciales plus favorables à leur développement, et des financements à long terme et à faible coût.

En somme, ces revendications visaient à compléter l'indépendance politique par une véritable indépendance économique, mais elles n'ont pas obtenu les résultats espérés.

L'académicien s'est appuyé notamment sur les déclarations du président Xi Jinping qui présente la relation sino-africaine comme fondée sur la sincérité ; le respect mutuel ; la justice ; le bénéfice partagé.

Il distingue aux relations internationales deux fonctions : une fonc-

tion de coexistence pacifique fondée sur la souveraineté et la non-ingérence et une fonction de développement et de coopération. Il estime que la Chine privilégie particulièrement cette seconde dimension dans ses relations avec l'Afrique.

De ce fait, il met en avant le Forum sur la coopération sino-africaine, créé en 2000.

Pour Anatole Collinet Makosso, ce forum a institutionnalisé les relations sino-africaines. Il a permis la création de partenariats stratégiques de plus en plus approfondis et vise à construire une « communauté de destin partagé » entre la Chine et l'Afrique. Dans son analyse, il insiste sur les infrastructures financées ou construites dans le cadre de la coopération sino-africaine : voies ferrées ; routes ; ports ; centrales électriques ; ponts et ouvrages d'art.

Il cite particulièrement le cas de la République du Congo où plusieurs grands projets auraient contribué au désenclavement du territoire et à l'intégration régionale.

L'académicien souligne l'augmentation des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ;



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso/DR

la croissance des investissements chinois ; la contribution de ces investissements au développement économique africain. Il présente la Chine comme un partenaire majeur du continent et comme un moteur du développement des relations Sud-Sud. Il poursuit en écrivant que la coopération sino-africaine constitue la preuve qu'une relation internationale peut être fondée sur la bienveillance, le respect mutuel et le développement partagé plutôt que sur l'hégémonie.

Anatole Collinet Makosso adopte

une position très favorable à la coopération sino-africaine. Il met principalement en avant ses bénéfices et n'aborde que très peu les critiques fréquemment formulées concernant l'endettement de certains pays africains ; la dépendance économique vis-à-vis de la Chine ; les déséquilibres commerciaux persistants ; les enjeux de gouvernance et de transparence de certains projets. Il s'agit donc davantage d'un texte de plaidoyer politique et diplomatique que d'une analyse académique équilibrée dans le cadre des relations sino-africaines.

Extrait en guise de conclusion

« En conclusion, les relations sino-africaines sont la preuve que les relations internationales peuvent être saisies sous l'angle de la bienveillance. C'est l'originalité des relations entre la Chine et l'Afrique qui ne se cantonnent ni dans la neutralité, ni dans l'hégémonie. La relation entre l'Afrique et la Chine se retrouve dans plusieurs sphères diplomatiques, souvent à travers les commémorations.

Dans sa pratique, elle promeut la non nuisance, la tempérance ou l'attention à l'égard des États les plus vulnérables. La relation sino-africaine montre qu'une solidarité de fait nous lie tous les uns aux autres et elle permet de reconnaître les effets positifs de ces interdépendances pour l'humanité tout entière. Ce qui reste à faire, comme cela se profile autour de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), c'est de faire en sorte que, grâce à cet instrument, l'Afrique réussisse à relever son économie, à développer des échanges équitables qui vont lui permettre de discuter d'égal à égal avec l'ensemble des partenaires du monde. Oui, l'Afrique n'est pas simplement le réceptacle ou le receveur de la coopération Chine-Afrique, mais elle progresse vers la maîtrise de son développement à travers sa politique de développement inscrite au fronton de la Zlécaf, un instrument de commerce en droits préférentiels, de développement économique et d'ouverture de l'Afrique vers le reste du monde ».

Marie Alfred Ngoma

ATELIER 5 ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA
Reine d'un Jour	95 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA
Corps Sublimé	60 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent
Journée complète – économie de 36 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal
Demi-journée – économie de 21 000 FCFA
Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre
3 heures environ – économie de 20 000 FCFA
Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils
Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA
Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes
Forfait existant Atelier 5
Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)
Détox corps – économie de 20 000 FCFA
Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure
Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA
Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois
Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

- Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.
- Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
- Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
- L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
- Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville
Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com
@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

La CNDH engagée pour une enfance positive

A l'occasion de la Journée de l'enfant africain, commémorée le 16 juin de chaque année, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), que préside Casimir Ndomba, en partenariat avec l'Unicef, a organisé, le 17 juin à Brazzaville, une conférence-débat sur les droits de l'enfant et la thématique de la 36e édition, à savoir « Garantir l'accès universel à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour chaque enfant en Afrique ».

La conférence-débat avait été animée par deux experts de l'Unicef et une experte de la CNDH. Dans leurs exposés, les conférenciers se sont appesantis sur la convention internationale relative aux droits des enfants ainsi que sur la Charte africaine sur les droits des enfants.

Ils ont appelé les pouvoirs publics, la société civile ainsi que tous les citoyens à offrir aux enfants un environnement de vie qui leur permet de s'épanouir physiquement, moralement et intellectuellement. En outre, les conférenciers ont indiqué qu'assurer l'accès à l'eau et à l'assainissement aux enfants contribue à les protéger contre plusieurs pathologies pouvant nuire leur évolution physique.

Dans son allocution d'ouverture de la conférence-débat, le président de la CNDH a rappelé que « les enfants ne sont pas seulement les bénéficiaires de droits, mais les acteurs du changement. Le thème choisi cette année pour la commémoration de la journée interpelle

collectivement et constitue une aspiration de la société dans son ensemble. Il intègre également l'agenda 2040 des Nations unies pour un meilleur avenir des enfants africains ».

Ce thème, a-t-il poursuivi, rappelle qu'au-delà d'être des besoins essentiels, l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène constituent des droits fondamentaux indissociables de la dignité humaine. « *Trop d'enfants africains continuent encore d'être exposés aux maladies liées à l'eau insalubre, au manque d'infrastructures sanitaires adéquates et à des conditions d'hygiène précaires. Au Congo, en dépit de la conjoncture économique difficile, des progrès ont été réalisés dans ces domaines grâce au projet «Eau pour tous»* », a déclaré Casimir Ndomba.

Ainsi, a-t-il conclu son propos, la CNDH soutient et encourage toutes les initiatives publiques et privées visant à rendre disponible l'eau de bonne qualité à l'ensemble des couches sociales.



De son côté, la représentante de l'Unicef au Congo, Mariavittoria Ballota, a salué le dynamisme du partenariat que son institution a signé avec la CNDH, avant d'appeler tous les acteurs impliqués dans le domaine de défense et de promotion des droits des enfants à renforcer

le plaidoyer auprès des pouvoirs publics, de la société civile et des autres structures.

Pour sa part, la présidente du parlement des enfants du Congo, Lucia Geliana Bouenitelamio, a déclaré que « *protéger les enfants et assurer leur bien-être constitue, à*

Des officiels après la conférence-débat / Adiac n'en point douter; la clé de voûte d'un développement harmonieux d'un Etat ; parce que les enfants sont les cadres de demain », avant de plaider que les enfants autochtones aient les mêmes droits que tous les autres enfants.

Roger Ngombé

Plus de 5200 enfants vivaient en situation de rue

Le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper), dans le cadre du projet "Accompagnement et renforcement des capacités et actions dédiées aux enfants en situation de rue (Arcade)" porté par la Fondation Apprentis d'Auteuil international (FAAI), en collaboration avec l'Agence française de développement (AFD), a publié, le 17 juin à Brazzaville, l'étude socio-anthropologique sur les enfants en situation de rue en République du Congo, à la faveur de la célébration de la Journée de l'enfant africain.

Le décryptage de l'étude met en lumière une réalité préoccupante : plus de 5200 enfants vivaient aujourd'hui en situation de rue au Congo, et les capacités de prise en charge demeurent limitées. L'étude a été rendue publique afin de contribuer au renforcement de la protection des enfants en situation de rue par la diffusion des résultats et la mobilisation des acteurs.

Au Congo, les lois en faveur des enfants de rue existent, mais leur application pose problème à cause du manque de textes. Il est question d'accélérer l'application de ces lois pour parvenir à réduire l'ampleur de ce phénomène. Un recensement national de ces enfants doit aussi être fait. Il est donc question de mettre fin aux violences et aux stigmatisations dont sont victimes ces enfants au moyen des séances de sensibilisation et d'éducation, soit au niveau des leaders religieux ou encore communautaires. Les familles doivent être



soutenues et ne pas attendre que les enfants soient dans la rue pour intervenir.

Des moyens financiers doivent être donnés aux centres d'accueil pour qu'ils arrivent, en même temps, à répondre aux urgences sociales. Une brigade de police spécialisée est à créer pour l'application de la loi de 2010, portant sur la protection de l'enfant

au Congo. Les budgets actuels du ministère doivent être multipliés par trois pour qu'il arrive à son tour à répondre à cette préoccupation.

La question des enfants en situation de rue se pose aujourd'hui avec acuité sur l'échelle planétaire. Au Congo, il y a quand même des centres d'accueil, des formations professionnelles à

Des enfants en situation de rue/DR leur bénéficie ainsi qu'un renforcement de la médiation entre la famille et les institutions ou encore ces centres.

Selon les données issues du Plan national d'action sociale de 2023 à 2026, l'on compte environ 5200 enfants en situation de rue. En vingt ans, notamment de 2003 à 2023, leur nombre a triplé. Ces statistiques ne prennent pas en

compte les localités secondaires des départements de la Bouenza, de la Likouala, du Niari et de la Nkényi-Alima.

Sur le profil des enfants en situation de rue, l'étude a montré que 82% ont subi des violences dans leur famille, 30% ont perdu au moins un parent, 21% sont orphelins des deux parents, 17% ont quitté la famille pour leur indépendance et 13% sont victimes de la traite des enfants, 62% veulent sortir de la rue et enfin 67% gardent un lien avec leur famille.

L'Unicef et d'autres institutions estiment à environ 120 millions d'enfants de rue à travers le monde, trente millions en Afrique, trente millions en Asie et soixante millions en Amérique du Sud. Ce phénomène n'épargne pas la République du Congo qui dénombre 1900 enfants dans les rues de Brazzaville et de Pointe-Noire, à en croire les recensements réalisés en 2003 par l'IRC et ses partenaires.

Fortuné Ibara

DÉCOUVERTE

Des diplomates belges visitent le CAS-RC

A la tête d'une délégation de trois diplomates, l'ambassadeur de Belgique au Congo, Emmanuelle Plissart-de Foy, a visité, le 10 juin à Brazzaville, le Centre d'anticipation stratégique pour la souveraineté de la République du Congo (CAS-RC), tout en annonçant de bonnes perspectives.

Accompagnée de la directrice générale pour les Affaires bilatérales du Service public fédéral (SPF) des Affaires étrangères de la Belgique, Birgit Stevens, et du responsable du Desk Congo-Brazzaville et République démocratique du Congo, Patrick Englebert, Emmanuelle Plissart-de Foy a échangé avec l'initiateur du CAS-RC, Antoine Bienaimé Obam-Ondon. Au cœur des échanges deux sujets brûlants, notamment la connectivité régionale et l'impact de la crise du Golfe sur l'économie congolaise.

« J'ai entendu parler du centre par la presse et nous sommes impressionnés. L'information a circulé entre les ambassadeurs de l'Union européenne, on trouvait que c'était un acteur nouveau et certainement incontournable au Congo. J'ai eu l'occasion de rencontrer en bilatéral le député Antoine Obam-Ondon, il m'a expliqué son projet et m'a aussi parlé de ce qu'il faisait à côté », a expliqué la diplomate belge en poste à Braz-



LES DIPLOMATES BELGES EN VISITE AU CAS-RC

zaville à l'issue de la visite.

En effet, la délégation des diplomates belges a salué la qualité des échanges et le projet après sa présentation, surtout les explications des responsables de ce think tank qui se veut le bras intellectuel souverain de l'État congolais, à l'horizon 2030. Venue chercher des données, cette délégation, sans nul doute, a trouvé une véritable vision stratégique. « Je suis

également impressionné de voir cette vision pour tout ce qui est connectivité. C'est encourageant. Cela montre qu'il y a des projets qui sont en préparation. Idem pour les analyses sur l'impact de la crise dans le Golfe sur le pays. Oui, chaque pays doit prendre son destin en main et pas juste subir les événements. Donc je trouve que le Centre d'anticipation stratégique

a toute sa raison d'être », a apprécié Patrick Englebert, en charge du Desk des deux Congo.

De retour à Bruxelles, cette délégation, visiblement séduite par le projet, entend faire résonner le nom du CAS-RC et jeter les bases d'une collaboration directe avec le think tank officiel du ministère belge en charge des Affaires étrangères. « Nous avons parlé de l'importance

de la connectivité et du rôle des câbles marins ainsi que des câbles terrestres dans la connectivité en Afrique et les intérêts des relations entre les pays, le facteur du rapport des forces entre pays aussi en ce qui concerne cette connectivité. Nous avons aussi un peu exploré les opportunités de collaborer avec l'Europe pour renforcer justement la connectivité en Afrique », a déclaré, de son côté, la directrice générale pour les Affaires bilatérales du SPF Affaires étrangères, Birgit Stevens. Pour le promoteur du CAS-RC, rapporteur de la Commission défense et sécurité à l'Assemblée nationale, le député Antoine Bien-Aimé Obam Ondon, l'indépendance d'un pays se voit aussi dans sa capacité à penser le monde de demain. D'où la nécessité de doter le Congo d'une arme intellectuelle au service de sa souveraineté, tout en inspirant des plus grands modèles mondiaux.

Parfait Wilfried Douniama

LITTÉRATURE

« Le bonheur dans ses yeux », un roman sur la quête intérieure

Auriane Landryne Elion épouse Mounkassa a présenté, le 13 juin à Brazzaville, son troisième ouvrage, « Le bonheur dans ses yeux », une autoproduction de 264 pages qui explore, à travers amour, exil et secrets de famille, la condition humaine au prisme du bonheur.

Il y avait dans la salle des conférences de Perspective d'avenir quelque chose qui ressemblait à une naissance. C'est, d'ailleurs, en ces termes que Mireille Elion, directrice générale de l'Agence nationale de l'artisanat et ancienne directrice générale des Arts et des Lettres, a choisi d'accueillir « Le bonheur dans ses yeux » : « Nous assistons à l'accouchement d'un bébé littéraire ». Le roman d'Auriane Elion, autoproduction vendue à 15 000 FCFA, a été officiellement présenté deux jours après l'anniversaire de l'auteure, devant un public mêlant proches, collègues et amoureux des lettres congolaises.

Trois personnages, un même vertige

L'événement a été marqué par la présence de Prince Michrist Kaba Mboko, ministre délégué auprès du ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation civique, chargé de la Jeunesse et de l'Éducation civique, ainsi que du Pr Grégoire Lefouoba, philosophe et ancien ministre, dont l'intervention sur les racines anthropologiques de la violence a retenu l'attention de la salle.

Diplômée en ressources humaines et en droit public, alumni de l'Université du Maine en France, Auriane Elion est également auteure de l'essai « Optimise » (2020), consacré au développement personnel et professionnel. Elle avait déjà signé en 2023 « La salle d'attente du bonheur », roman ancré à Brazzaville, plébiscité par ses lecteurs pour son rythme, sa précision des repères spatiaux de la ville et sa manière d'habiller des faits de société banalisés d'une écriture à la fois fluide et sensible.

Avec « Le bonheur dans ses yeux », l'auteure poursuit son chemin littéraire vers une œuvre plus profonde et résolument romanesque. Le roman suit Omani, chirurgien pédiatre, qui rentre au Congo après dix années d'exil en France, porté par la conviction de se reconstruire. Mais le retour aux sources ravive des blessures enfouies. Sur son chemin il croise Maya, femme intrigante et mère dévouée d'un petit garçon malade, Adam, dont le regard le boulevers bien au-delà de la raison; puis Jeanne, l'amour de jeunesse qu'il n'a jamais oublié, dont le retour réveille les



Auriane Elion lors de la dédicace du livre / Adiac

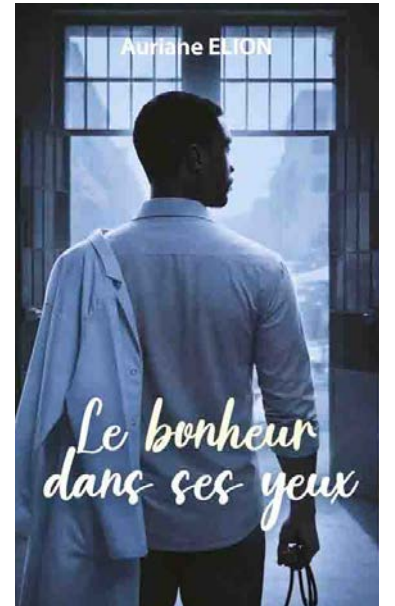
non-dits et les promesses interrompues.

Entre silences, loyautés et vérités dissimulées, les destins se croisent et se heurtent, et chacun doit décider jusqu'où il est prêt à aller, et ce qu'il est prêt à perdre. L'amour reste le fil conducteur, toujours le thème central de l'auteure, mais il ouvre ici sur la maladie, l'exil et la quête de soi.

Le bonheur comme course

À ceux qui lui demandaient de définir le bonheur, Auriane Elion

a livré une formule qui résume bien l'ambition du livre : « Le bonheur est une quête perpétuelle, une course très souvent freinée par le passé et tiraillée par l'avenir ». Le message qu'elle souhaite transmettre n'est pas une promesse de destination, mais une invitation à s'arrêter, à s'approuver, avant de repartir. Et si on lui demande en une phrase pourquoi lire ce roman, sa réponse tient en une formule : « Si vous avez déjà aimé, si vous avez déjà poursuivi le bonheur, vous pouvez trouver dans



les personnages de ce livre des compagnons de course, qui vous feront peut-être réaliser que le bonheur, vous l'avez déjà ».

Dans la salle, un jeune lecteur, l'un des rares à avoir lu l'ouvrage avant sa présentation, a parlé d'une invitation à croire en des jours meilleurs malgré les difficultés. Naomi Kasaki, fidèle lectrice depuis « La salle d'attente du bonheur », attend de voir si la maturité revendiquée par l'auteure se confirme sur toute la longueur du texte. Pour elle, le rendez-vous est déjà pris.

Quentin Loubou

LIVRE

Un lot de «Les peintres du cinquantenaire» remis à l'ambassade du Congo à Paris

Par un cérémonial de circonstance, sur instructions de l'ambassadeur Rodolphe Adada et présidé par le ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé, en fin de semaine dernière à l'ambassade du Congo à Paris, l'auteur Nicolas Bissek a remis un lot de son nouvel ouvrage «Les peintres du cinquantenaire».

Le livre d'artiste préfacé par Antoinette et Denis Sassou N'Guesso, co-préfacé par Elisabeth et Abdou Diouf, est dédié à Édith Lucie Bongo. Conçu comme une sorte de catalogue, il paraît dans le cadre de la poursuite du combat mené par Nicolas Bissek en faveur des artistes de talent qui œuvrent sur la toile, exprimant leur foi et leur engagement depuis les indépendances.

Tous au même titre, en partant de Hilarion Dinga, Guy-Léon Fylla, puis passant par Marcel Gotène, Pascaline Khuma Muzu, Gil Owono Nguema, Imad Sanouni, jusqu'à Kamel Yahiaoui, au total une soixantaine, sans en exclure un seul, chaque artiste exprime à sa manière l'émergence et la reconnaissance de son art en offrant au monde entier une image différente, ou au moins complémentaire de celle, tragique, d'une Afrique des maladies, de la précarité, de la pauvreté, de la promis-cuité, des exilés et des torturés.

« Cette Afrique-là, dans son avant-propos, «dévaluée», n'est plus celle, en pleine mutation, que nous devons retenir, même si elle existe toujours quelque



Nicolas Bissek remettant l'ouvrage à Armand Rémy Balloud-Tabawé / Fredy Mizele

part », écrit Marc Gentilini.

Nicolas Bissek a justifié la remise de ce lot de livres aux autorités congolaises parce que son projet est né à partir de la vision culturelle du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, et, ce sont également des mécènes congolais qui ont contribué à la parution du livre après cinq années de recherches et de conception.

Cet ouvrage ainsi livré à la porte d'entrée du Congo en France, Nicolas Bissek s'est dit rassuré qu'ils sera acheminé à Brazzaville et au-delà pour être utilisé à bon

escient dans les écoles, les bibliothèques, à l'Ecole de peinture de Poto-Poto, partout où il trouvera sa place. « Au nom de l'ambassadeur Rodolphe Adada, nous réceptionnons ce lot d'ouvrages et nous en ferons bon usage... Merci pour ce travail artistique raffiné et bien fait », a confié Armand Rémy Balloud-Tabawé.

Nicolas Bissek est écrivain d'art, auteur de ouvrages «Les peintres du fleuve Congo», «Les peintres de l'estuaire», «Couleurs et toiles».

Marie Alfred Ngoma

BIENNALE AFRICAINE DE LA PHOTOGRAPHIE

Des photographes appelés à réinventer les œuvres

Les artistes photographes, vidéastes, performeurs du continent africain, de la diaspora et des Afro-descendants sont conviés à participer à la 15e édition des rencontres de Bamako, au Mali. Les inscriptions vont se clôturer le 20 juin.

La quinzième édition de la biennale africaine de la photographie de Bamako se tiendra du 26 novembre prochain au 26 janvier 2027. Elle aura pour thème « Réfabulation(s) ». La commissaire générale, Armelle Dakouo, invite les candidats et candidates à réfabuler, c'est-à-dire à réinventer les récits dominants pour pouvoir s'appuyer sur la puissance narrative pour montrer des voies alternatives, de nouvelles possibilités, de nouvelles images afin de développer des voies possibles.



Le ministre malien de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Mamou Daffé, quant à lui, a fait appel à l'audace et à l'engagement des artistes de contribuer à réécrire, à reconstruire de nouveaux récits afin d'avoir un nouveau regard sur le monde et sur l'Afrique.

Pour y participer, les candidats doivent soumettre un dossier complet comprenant un CV; une biographie artistique; un portfolio; une photo d'identité portrait; une description-présentation du projet; une fiche technique du projet proposé; les visuels des œuvres ou installations; les textes critiques, articles, publications (si disponibles); les liens de téléchargement (photos/vidéos en basse définition); les documents de voyage (passeport valable jusqu'en juillet 2027 ou pièce d'identité)

La présentation du projet doit, en outre, préciser le titre du projet; le nom de votre série ou installation; le format: photo, vidéo, installation, performance; les dimensions/durée: spécifications physiques ou temporelles; le nombre d'œuvres: quantité totale d'éléments; les besoins techniques: Éclairage, écrans, supports, son; les conditions d'exposition spécifiques: intérieur/extérieur, obscurité, etc. Le dossier doit être envoyé en ligne ou par Email à: rencontresbko15@gmail.com. Objet du mail: candidature - RB15 - (nom de l'artiste)

Rosalie Tsiankolela Bindika



**Appel d'offres régional ouvert n°73/BEAC/SG-DPMG/AORO/Tvx/2026
du 20 avril 2026 pour la construction d'une résidence de la Banque des Etats de l'Afrique
Centrale au quartier Ngoa-Ekelle à Yaoundé - République du Cameroun**

Additif n°01 relatif à la date limite de remise des soumissions

La date et l'heure limites de remise des soumissions, initialement prévues le jeudi 11 juin 2026 à 13 heures 00 minute, sont reportées au mardi 30 juin 2026 à 13 heures 00 minute.

La séance d'ouverture des soumissions se tiendra le mardi 30 juin 2026 à 14 heures 00 minute.

Les offres devront rester valable jusqu'au mercredi 14 octobre 2026. /-

Yaoundé, le

Le Responsable,

RÉPARATIONS DE L'ESCLAVAGE

Brazzaville réaffirme son engagement au sommet d'Accra

Les travaux du sommet consacré aux réparations liées à l'esclavage, à la traite transatlantique et au colonialisme, se sont achevés le 19 juin dans la capitale ghanéenne. Représentée par son ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Constant Serge Bounda, la République du Congo a réitéré son engagement en faveur de la reconnaissance des injustices historiques subies par les peuples africains et de la restauration de la dignité du continent.

Le sommet d'Accra est intervenu après l'adoption, en mars dernier, d'une résolution des Nations unies portant sur les conséquences durables de la traite négrière transatlantique. La déclaration finale de ces assises devrait définir les prochaines étapes de la mobilisation africaine en faveur de la reconnaissance des préjudices historiques subis par le continent et ses diasporas.

Invité de l'émission Afrique midi, sur Radio France internationale, le chef de la diplomatie congolaise, Constant Serge Bounda, a souligné l'importance que son pays accorde aux questions mémorielles et à la défense de la dignité africaine. « Pour toutes les questions qui concernent la mémoire de l'Afrique et qui visent à lui rendre sa dignité, le Congo est au premier rang

», a déclaré le ministre, rappelant l'engagement constant des autorités congolaises sur ces problématiques. Pour Brazzaville, la question des réparations dépasse le simple cadre financier. Elle s'inscrit dans une démarche plus globale de reconnaissance historique, de justice morale et de réhabilitation de la mémoire des millions d'Africains victimes de l'esclavage et de la colonisation. Les débats d'Accra ont également permis aux États africains de renforcer leur position commune face aux anciennes puissances coloniales et aux acteurs internationaux concernés. Plusieurs intervenants ont plaidé pour l'ouverture d'un dialogue structuré sur les réparations, mais aussi sur la restitution des biens culturels africains, la préservation des

lieux de mémoire et la transmission de l'histoire aux générations futures. Le ministre congolais a insisté sur la nécessité pour l'Afrique de parler d'une seule voix sur ces questions. Selon lui, l'unité du continent constitue un atout essentiel pour faire avancer les revendications liées à la reconnaissance des crimes historiques et à leurs conséquences encore perceptibles aujourd'hui dans de nombreux pays africains. Le sommet d'Accra s'est inscrit dans une dynamique continentale portée notamment par l'Union africaine et plusieurs organisations régionales qui militent pour une meilleure prise en compte des séquelles économiques, sociales et culturelles de l'esclavage et du colonialisme.

Fiacre Kombo

SPORTS

Le gouvernement fait de la relance du secteur sa priorité

Le compte-rendu du Conseil des ministres du 18 juin a confirmé la volonté du gouvernement de faire de la relance des sports une cause nationale.

Le président de la République a instruit le Premier ministre, chef du gouvernement, d'impliquer les ministres concernés dans la définition d'un véritable programme de redressement du sport à soumettre, dans les meilleurs délais, à la délibération du Conseil des ministres, et ce sur la base des cinq priorités définies par le ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation civique.

Hugues Ngouélondélé a, dans une communication, fait l'état des lieux du sport en République du Congo, se résumant à cinq principaux défis dans une des communications suivies par le Conseil des ministres. Le ministre des Sports a évoqué les problèmes de la gouvernance des fédérations sportives, investies d'une délégation de pouvoir de la part de l'État pour développer leur discipline sportive. Il a expliqué: « La défaillance de certaines d'entre elles, et pas des moindres, est un des stigmates les plus patents du déclin que connaît le sport congolais. »

Sur cet aspect, les membres du conseil ont déploré, avec le ministre, les perturbations qui ont affecté la Fédération congolaise de football et les désordres qui perdurent en marge de la Fédération congolaise de handball, du fait de quelques comportements dissidents.

Evoquant la formation des sportifs qui reste un défi majeur, le ministre a rappelé que la performance ne s'improvise pas et est le fruit d'un travail patient et opi-

niâtre. Pour preuve, grâce à la création en 2005 par le président de la République du Centre national de formation de football (CNFF), le Congo avait remporté la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans en 2007 et ils ont été deux fois médaillés d'or aux Jeux de la Francophonie à Beyrouth au Liban en 2009 et à Nice en France en 2013.

La création de l'Académie Alima d'Oyo, a dit le ministre, entretient de l'espoir, précisant que les jeunes apprenants montrent d'ores et déjà des prédispositions prometteuses. C'est une bonne vision mais l'Académie Alima seul ne suffit pas pour résoudre tous les problèmes du football. Il faut élargir le champ d'action suscitant la création d'autres centres de formation à travers le pays et, surtout, redorer le blason du CNFF. Cette politique fait actuellement la force de certaines nations comme le Sénégal ou le Maroc. Dans les sports individuels, les spécialistes disent qu'il faut toute une olympiade pour préparer un futur médaillé dans les grandes compétitions comme en témoigne la moisson réalisée par la délégation congolaise lors des Jeux africains de Brazzaville 2015.

Le troisième défi concerne la participation des équipes nationales aux compétitions sportives internationales. Le but étant de rendre optimales, par la mise à disposition des ressources logistiques idoines, la préparation et la participation des athlètes

congolais, en vue de performances qui doivent faire la fierté nationale.

L'état des infrastructures sportives a été l'un des points évoqués. « Leur dégradation souvent avancée, hormis la récente réhabilitation du stade de la Concorde de Kintélé, soutient le ministre, empêche une pratique cohérente du sport de haut niveau ou de proximité ». Il sied de rappeler qu'aujourd'hui le pays ne dispose d'aucun stade homologué par la Fifa et la CAF. Le stade Alphonse-Massamba Débat qui abrite des rencontres internationales de football ne bénéficie que d'une homologation provisoire. Le cinquième enjeu met l'accent sur le financement du développement du sport. Par manque de financement, faut-il le rappeler, plusieurs fédérations sportives ont été contraintes de renoncer à plusieurs compétitions ou encore vu la taille de leur délégation être réduite, rendant difficile les espoirs de gagner les médailles.

Les clubs de football non subventionnés par l'État peinent à trouver des sponsors. Dans ces conditions, il est difficile pour eux de rivaliser avec les équipes les plus huppées du continent. L'État devra apporter les moyens qu'il faut pour atteindre les objectifs fixés. « Les membres du conseil ont opiné sur le fait qu'il était opportun d'impliquer et de mobiliser le secteur privé pour ce faire. »

James Golden Eloué

20^{ES} CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE SAMBO

Le Congo au podium

L'athlète congolais Déo Grâce Makoutika Ndoudi a remporté la médaille de bronze, dans la catégorie des moins de 64 kg, aux championnats d'Afrique de sambo qui se sont déroulés, du 13 au 15 juin, au Caire en Egypte.

Plusieurs pays ont pris part à la fête africaine du sambo. A en croire le Samboïste congolais, le niveau de la compétition cette année a été très relevé. Pour la petite histoire, Deo Grâce a débuté sa carrière en 2022. En 2023, il obtient la médaille d'argent à Casablanca, au Maroc, lors du championnat d'Afrique de beach sambo avant de remporter plusieurs médailles sur le plan national pendant les championnats départementaux et nationaux de la discipline.

Par manque de moyens financiers, il n'a pas pu prendre part aux championnats d'Afrique de 2024 et 2025. Cette année, grâce au pragmatisme du président de la Fédération congolaise de sambo, Arnaud Ndenguet Kiminou, il s'est offert cette participation qui lui a permis de glaner la médaille de bronze, au grand bonheur de toute la Fédération et du pays.

Selon lui, cette belle performance est en grande partie l'œuvre de la formation reçue en 2025 à Arnavir, en Russie. Un camp d'entraînement de deux semaines rendu possible grâce à la Fondation Africa Centrum, que dirige Jocelin Patrick Mandzela, consul honoraire du Congo à Saint-Petersbourg, la Fondation Sky Grâce d'Alina Kabaeva, et l'Académie des arts martiaux de Sirius. « Au cours de cette formation, nous étions bien accueillis par M. Rodolph Mikhaïlovitch Baboyan, vice-président de la Fédération de sambo de Russie et président de la Fédération de sambo et de judo du territoire de Krasnodar qui a été pour nous comme un père. Ce fut des moments riches en échange d'expériences sportives et culturelles avec les Samboïstes russes. Nous osons croire que ce genre d'expériences va se répéter afin de nous permettre de mieux aborder les futures échéances sportives qui pointent à l'horizon, notamment la 21^e édition des championnats d'Afrique de sambo prévue en 2027 », a déclaré le médaillé de bronze.

J.G.E.



Déo Grâce Makoutika Ndoudi en bronze/DR

EN MÉMOIRE



29^e anniversaire du rappel à Dieu du lieutenant-colonel Paul Gatsé, ce 23 juin 2026.

Une pensée pieuse pour ce brave officier des Forces armées congolaises et que son âme repose en paix.

Les familles Dimi Yandza et Ondaye Ndola ainsi que les enfants, neveux, nièces et petits-enfants ne t'oublieront jamais.

Tu as été et tu resteras un modèle pour tous.

ACTION COMMUNAUTAIRE

Le Rotary club Doyen s'engage dans des actions à impact durable

Le Rotary Club Pointe-Noire Doyen a récemment organisé sa soirée de Grand gala annuel, sur le thème « Sapés comme jamais », marquant aussi la fin du mandat 2025-2026 de son président, Fall Ngouma-Ngouma. L'événement a permis de collecter des fonds, source de financement des actions caritatives du mandat 2026-2027 placé sur le nouveau thème du Rotary International « Créer un impact durable ».

La soirée s'est déroulée le 6 juin dernier en présence du ministre délégué à la Jeunesse, Prince Michrist Kaba Mboko, lui-même rotarien depuis de nombreuses années à Brazzaville et fondateur du club; du préfet du département du Kouilou, Paul Adam Dibouilou; de l'administrateur maire de l'arrondissement 1, Emery-Patrice-Lumumba, Mesley Pineau Kia-zabou; du Past gouverneur, Roland Rizet; et du gouverneur élu du district 9150, Hyacinthe Defoudoux Fila.

Elle a été l'occasion pour Fall Ngouma-Ngouma de présenter celui qui lui succédera le 1er juillet prochain, Christ Malonga, élu pour l'année rotarienne 2026-2027. Il assumera la plus haute charge au sein du Rotary Club Pointe-Noire Doyen, club historique de cette ville, engagé depuis 1958 dans des actions caritatives majeures auprès des communautés de la zone, notamment connu pour ses fauteuils offerts annuellement aux Ponténégrins atteints par la poliomyélite. Le président sortant a exercé son

mandat (2025-2026) sur le thème « Unis pour faire le bien ». « Le Rotary club Pointe-Noire Doyen, depuis sa création, s'est illustré par son engagement à servir nos communautés. Guidé par l'idéal de servir; il œuvre sans relâche en faveur de la solidarité, de la paix, de l'entraide et du développement durable. Cette soirée de gala s'inscrit dans cette tradition d'excellence et de générosité. Elle constitue non seulement un moment de convivialité et d'élégance, mais aussi une opportunité de partager notre engagement collectif au service des causes nobles qui nous tiennent à cœur », a souligné Fall Ngouma-Ngouma dans son discours.

La soirée a aussi été l'occasion pour Florence Roch Dehorter, adjointe du gouverneur de District (2025-2027), de rappeler les actions menées par le Rotary club Pointe-Noire Doyen, comme la distribution de livres aux écoles et orphelinats, les collectes alimentaires, les « baguettes solidaires



Les sapeurs membres de la DSEC à la soirée./DR

», les journées de sensibilisation à la paix, les actions pour éradiquer la poliomyélite et tant d'autres.

Évoquant le nouveau thème du président élu du Rotary International, Olayinka Hakeem Babalola, « Créer un impact durable », elle a fait état de leur engagement à faire davan-

tage et mieux, pour impacter durablement les communautés. « Avant, nous réalisions des actions ponctuelles, aujourd'hui, afin de «Créer un impact durable», nous menons des actions d'envergure, qui vont plus loin, pour une communauté plus large, et qui vont permettre de construire sur du long terme. Par exemple, financer des formations pour amener nos bénéficiaires vers un métier, afin qu'ils puissent s'occuper de leur famille, et même monter leur entreprise pour, à leur tour, créer des emplois, et faire le bien. Nous devons aller plus loin dans l'impact auprès de la population, et toucher plus de personnes, pour plus longtemps », a-t-elle promis.

L'élégance était au rendez-vous, renforcée par la présence des membres de la Dynamique des sapeurs pour l'émergence du Congo, avec leur célèbre président, Champion Limane. Ces sapeurs engagés, chacun riche de son propre style, ont présenté un numéro mêlant élégance et mouvements bien coordonnés. Le spectacle, salué par les convives, a suscité attention, admiration et sourire.

Le grand gala a également été marqué par l'organisation d'une tombola qui a permis aux heureux gagnants de recevoir des prix variés (Soins « bien-être », bons d'achats, téléviseurs,

ordinateur, billets d'avion), grâce à la générosité des partenaires du Rotary Club Pointe Noire Doyen.

Précisons que le Rotary International est une organisation caritative internationale, à but non lucratif, qui rassemble des dirigeants d'entreprises et professionnels engagés, dont l'objectif est « Servir d'abord ». Chaque Rotarienne ou Rotarien dans le monde choisit de se mettre au service des autres, de promouvoir l'intégrité, la compréhension mutuelle, la bonne volonté et la paix, au travers d'un réseau de professionnels et de leaders, membres actifs et toujours bénévoles des clubs.

Les rotary clubs concentrent leurs actions sur sept causes prioritaires, notamment la construction de la paix et la prévention des conflits, l'environnement, la prévention des maladies, le développement économique local, l'alphabétisation et l'éducation de base, la santé des mères et des enfants, l'eau, l'assainissement et l'hygiène.

Le mandat 2025-2026 se clôture dans les prochains jours. La nouvelle année rotarienne commence le 1er juillet. «Gageons que les actions à venir sauront apporter du soutien et de l'espoir au plus grand nombre. Les Rotariennes et Rotariens du Club Pointe Noire Doyen se mobilisent et seront présents pour «Créer un impact durable» », parce qu'ensemble, nous voyons un monde où les gens se rassemblent et à l'action pour apporter un changement durable, dans leur communauté et en eux-mêmes», a conclu Florence Roch Dehorter.

Notons que des Rotariens de Brazzaville étaient également présents à la soirée de gala, afin de partager les valeurs et la célébration des actions dans le pays, précisément la présidente élue Sarah Atipo; les présidents des clubs Rotaract de la ville océane, Joël Mikémi, Chardel Goma, et leurs successeurs pour l'année à venir; Florian Guinchard et Yann Ngoubou; ainsi que des donateurs et partenaires.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ARTS DE SCÈNE

« Contes et légendes du royaume de Loango »

A l'occasion de la 26^e édition du festival international de contes « Retour au mbongui », le spectacle « Contes et légendes du royaume de Loango » a été joué, le 11 juin, au Centre des ressources de contes à Côte matève, et le 13 juin à l'Espace culturel Yaro à Loandjili, Pointe-Noire.



Le spectacle «Contes et légendes du royaume de Loango » joué à l'Espace culturel Yaro/Adiac

Après six jours de résidence de création et de travail acharné, le spectacle a été joué devant un public enthousiaste les 11 et 13 juin, à Pointe-Noire, avant qu'il ne migre à Brazzaville où il sera présenté le 23 juin, aux ateliers Sahn en clôture de ce festival. Auparavant, le public de l'Espace Baning'art et Gare aux pieds nus à Brazzaville aura, le 21 juin, l'occasion d'apprécier ce spectacle inédit alliant plusieurs genres culturels sur scène.

Tiré des textes du conteur Jorus Mabilia qui a longtemps travaillé sur les contes et légendes du royaume de Loango, cette création, véritable exaltation du théâtre complet, met en scène Roneld Bit-sangou Brunel en danse contemporaine, traditionnelle, conte; Ruth Chrisna Mouyabi, Charnol Sendo, Gloire MB en conte, chant; Gilbert Mabilia en conte, danse traditionnelle et contemporaine, ngonfi; Dioufète Sambadio, création musicale, guitare électrique sous la direction artistique de Gilbert Mabilia et Diouf Dioufète Sambadio.

La réussite de ce spectacle est dû aussi aux héros dans l'ombre que sont Davy Malonga en création, régie son et lumière; Patrick Bikindou Mabilia comme régisseur général et assistant régisseur son et lumière; sans oublier l'apport de Francky Bikindou, Berverol Mabilia et Nicolas Mabilia. Sophie Gillmann assure la coordination.

C'est un travail de six jours non stop de résidence de création avec quatre artistes du Centre de ressources, deux artistes de Brazzaville évoluant aux Ateliers Sahn y compris l'artiste Delavallet de la même ville.

Ce projet est soutenu par six espaces culturels de renom, à savoir Ateliers Sahn, Espace Baning'art, Gare aux pieds nus, Espace culturel Yaro, Ku Nkonde Center de Jehf Biyeri et le Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité. Signalons que le 13 juin à Ku Nkonde center, les artistes du Centre de ressources ont présenté le spectacle «Je tisse ma peau », d'après les textes de l'écrivain Hu-

gues Eta. Ce spectacle qui magnifie les sons des tam-tams comme autrefois mêle aussi la poésie de Jorus Mabilia. Il a été suivi d'une nuit du conte avec à l'honneur les conteurs Didier Ongali Lembili et Gianni Golden Kongo.

Ce 17 juin, le Centre des ressources du conte accueille la compagnie Sahn de Brazzaville avec le spectacle « Kipiala ou la rage d'être soi » tiré du texte de Bill Kouélany. Ce spectacle allie danse, krump, hip hop, danse contemporaine, texte et performances.

Signalons que le festival international de conte « Retour au mbongui » a été créé en 2005 par le conteur Jorus Mabilia avant de mettre sur pied, en 2000, le Centre des ressources du conte et des arts de l'oralité situé au quartier Côte matève, dans le 6^e arrondissement Ngoyo, à Pointe-Noire. Ce centre avec ses multiples activités valorise les riches traditions orales, leurs diversités et préserve le patrimoine culturel immatériel du Congo.

Hervé Brice Mampouya

RENCONTRE ARTISTIQUE

Une vitrine culturelle installée à Paris

Le Centre pour l'espoir, la promotion de l'art et rayonnement de la République du Congo (Ceparc) et l'ambassade du Congo en France invitent le public parisien, le 20 juin dans l'après-midi, Place Trocadero, à une rencontre artistique unique entre le peintre franco-congolais Tiras Mzk Mokodzi et la violoncelliste française Laure Volpato, accompagnée de ses talentueux Amis de l'ensemble international Love Echoes

La rencontre artistique se tiendra à la veille de la fête de la musique et s'inscrit dans le cadre des événements et de coopérations internationales, des espaces où chacun trouve une voix et une place. Tiras Mzk Mokodzi fera découvrir en direct les techniques de son art pictural.

Le Ceparc affiche un élan statutaire qui reflète une vision claire : inscrire la République du Congo, à travers elle, l'Afrique contemporaine dans un récit global où le dynamisme inspire et l'audace s'affirme. Rodolphe Adada est le président d'honneur de cette structure.

Marie Alfred Ngoma



FESTIVAL DE LA BIODIVERSITÉ

La 12^e édition tenue à Pointe-Noire et à Brazzaville

Habituellement organisé uniquement à Pointe-Noire, le Festival de la biodiversité a eu la particularité cette année, pour sa 12^e édition, de se tenir également à Brazzaville, à l'Institut français du Congo (IFC), puis à Pointe-Noire.

Au cours de ce rendez-vous organisé par l'association congolaise Renatura, différentes activités ont été proposées, dont une table ronde sur la place de l'environnement dans l'éducation nationale. Toutes ces journées ont eu un même objectif : mieux faire connaître l'importance de la biodiversité.

Destiné à la sensibilisation des enfants et du grand public à la richesse naturelle du Congo et de la planète, aux menaces qui pèsent sur la biodiversité et aux solutions pour la protéger, le Festival de la biodiversité s'est tenu à l'IFC de Brazzaville, les 21 et 22 mai, puis les 4 et 5 juin à l'IFC de Pointe-Noire. C'est une initiative organisée chaque année depuis 2014 par l'équipe de Renatura Congo, à l'occasion de la célébration, le 22 mai, de la Journée internationale de la diversité biologique.

Cette année, ce rendez-vous s'intégrait dans le projet national d'éducation et de sensibilisation à l'environnement porté par l'association à travers le Partenariat pour les écosystèmes forestiers, la nature et le climat (Country package) qui



Un atelier des enfants / DR

rassemble l'ambassade de France, les ministères de l'Éducation, de l'Économie forestière, et de l'Environnement. Ce projet a pour objectifs d'apprendre et d'échanger sur la biodiversité, de sensibiliser à la nécessité de préserver l'environnement,

de promouvoir le patrimoine naturel du Congo, de fédérer différents secteurs d'activités (Environnement, culture, social)...

À Pointe-Noire comme à Brazzaville, enfants, éducateurs, artistes et passionnés de l'environnement ont participé aux diverses activités proposées pendant ces journées : ateliers pédagogiques sur les thématiques environnementales (Gestion des déchets, écologie, forêt, océan...), casque virtuel, conférences, concert...

Peu de place pour l'environnement dans l'éducation nationale

Dans la ville océane où le festival a réuni environ 300 élèves dans la journée, une table ronde a été organisée en soirée autour du thème « La place de l'environnement dans l'éducation nationale », en présence de Véronique Wagner, consul général de France; Lionnel Ferré, représentant du Country Package; Jésonne Okana, attaché au suivi des programmes pédagogiques et à l'alphabétisation; et d'Ulrich Mavopa Ibouanga, directeur départemental de l'Environnement de Pointe-Noire. La rencontre avait comme intervenants M. Okana du ministère de

l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, du Dr Viviane Okouma Mbella Tchichelle, écologiste, fondatrice de la Be Green Academy; de Joseph Mokoko, inspecteur pédagogique des sciences de la vie et de la terre; et de Louissette Nguonga, coordinatrice Education et sensibilisation à l'environnement à Renatura.

Lors des différentes interventions, il a été noté la faible représentation des thématiques sur l'environnement dans les programmes scolaires : 29,37 % au primaire avec une absence de notion au CMI contre 12,64 % au collège. Il n'existe pas, en outre, de chapitre spécifique sur l'environnement au lycée. Néanmoins, il a été fait remarquer que des enseignants s'engageaient régulièrement à porter des activités au sein de leurs écoles pour promouvoir un comportement éco-citoyen, telles que des campagnes de reboisement, des jardins scolaires, du recyclage, des sorties pédagogiques, des journées environnementales... Mais l'efficacité de ces initiatives, aussi louables qu'elles soient, reste souvent limitée par le manque de formation spécifique des enseignants et de moyens adéquats (Pas de laboratoires ni de matériel pour des activités pratiques...).

Renatura engagée dans la sensibilisation à la culture écologique

« L'école doit devenir un espace privilégié d'apprentissage de l'éco-citoyenneté, où les élèves apprennent non seulement à connaître leur environnement, mais aussi à le respecter, à le protéger et à agir concrètement en faveur de sa préservation. Toutefois, l'atteinte des résultats escomptés exige une mobilisation accrue de l'ensemble des acteurs concernés : administration publique, établissements scolaires, collectivités locales, organisations de la société civile, partenaires techniques et financiers, sans oublier les familles », a estimé Ulrich Mavopa

Ibouanga.

Grâce à son programme d'éducation et de sensibilisation à l'environnement (Sensibilisation et animations scolaires, excursions pédagogiques, clubs vacances, festivals permettant de sensibiliser 4000 élèves chaque année), Renatura contribue chaque fois à sensibiliser et à renforcer la culture écologique au Congo. Pour exemple, suite au constat du manque de sources d'informations des enseignants pour concevoir leurs cours en lien avec l'environnement, l'association a conçu et distribué dans cinq départements, en partenariat avec le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation un fonds documentaire sur l'environnement et l'écologie. Un document destiné aux enseignants des sciences et vie de la terre des Collèges de l'enseignement général. Une version pour le lycée et le primaire est en cours d'élaboration.

Félicitant cette organisation non gouvernementale pour ses initiatives, Veronique Wagner a indiqué que « Renatura est un exemple de structure qui est engagée sans relâche pour la préservation de la biodiversité et la sensibilisation à l'environnement. L'ambassade de France dans sa stratégie d'investissement durable au Congo met l'environnement et la jeunesse au cœur de ses actions ».

À Brazzaville, le festival a proposé un programme également bien rempli, alternant ateliers interactifs à la sensibilisation à l'écologie, initiation à la gestion des déchets, spectacle de contes menés par le collectif Africa Graffiti et expériences en réalité virtuelle. La soirée d'ouverture a été consacrée à la projection du documentaire, « Nature » de Yann Arthus-Bertrand.

Cette 12^e édition du Festival de la biodiversité s'est finalement clôturée en beauté par la Jam session, un concert de musique placé sous les couleurs environnementales.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

HUMEUR

Gare à l'ingratitude dans la vie !

Nombreux sont des gens qui ont vu leur trajectoire sociale aller en dents de scie à cause de leur propre ingratitude vis-à-vis d'autrui. En effet, ne pas reconnaître un service rendu par des autres est devenu un mal qui ronge le tissu social dans tous les domaines de la vie. Pire, l'ingrat est non seulement celui qui a méconnu le service qui lui a été rendu, mais aussi celui qui cherche à mettre les bâtons dans les roues de son mentor, c'est-à-dire son « piston ».

L'ingratitude divise des individus et cela est connu de tous. Aucun secteur de la vie n'y échappe. Même chose en politique où le plus souvent les anciens qui ont servi comme guides ont été remerciés en monnaie de singe par la nouvelle classe montante. Ces derniers, refusant de reconnaître les valeurs réelles de tel ou tel vétéran, ont tendance à se comporter comme des petits « rebelles politiques », oubliant que le chemin qu'ils viennent d'amorcer est très glissant. Or, dans ce domaine, plus on rejette des anciens en se comportant en ingrat, plus on peut facilement perdre le contrôle de vers là où l'on voudrait construire sa carrière. D'où des grands politiques ont toujours affirmé que l'ingratitude paie très mal, politiquement parlant.

Que dire des ingrats dans des administrations publiques ou privées ? Ils sont très nombreux. Des jeunes formés par des anciens dans différents services brillent de plus en plus par une ingratitude notoire. Or, n'oublions pas que des anciens dans des services administratifs sont comme des moniteurs des écoles primaires. Ce sont eux qui montrent les « abécédaires » du métier qu'ils embrassent.

Et dans des couples conjugaux, nombreux sont des époux qui grincent des dents, vu les comportements ingrats de leurs épouses. Cela emmène même ces dernières à provoquer le divorce. Et pourtant, dans beaucoup de situations socio-matrimoniales et socio-professionnelles, ce sont des époux qui se sont pliés en quatre pour que les épouses s'y insèrent. Cette ingratitude est chez les jeunes ouvriers car, dans un échantillon de dix cas choisis au hasard, plus de la moitié des jeunes apprentis sont des ingrats vis-à-vis de leurs maîtres. Ce sont ces derniers eux-mêmes qui l'affirment.

Conclusion, il est difficile de mener à bon port de bons projets avec des ingrats, car ils finissent par « fabriquer » un plan « B » très surprenant. Ceci étant, gare à l'ingratitude sociale ! Au lieu de créer des ponts, elle construit des murs et sépare des humains.

Faustin Akono

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

La cinquième édition du gala des bacheliers prévue en juillet

Prélude à la cinquième édition du gala des bacheliers qui aura lieu du 13 au 17 juillet à Culture Parc, à Mpita, dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, Emery-Patrice-Lumumba, Ruth Bongo et Laetitia Yola de Kimia Team Events ont animé, le 10 juin, une conférence de presse pour fixer l'opinion sur cette activité dédiée à la promotion de l'excellence et à l'orientation professionnelle.

Face aux médias et partenaires ainsi que du public, Ruth Bongo et Laetitia Yola ont donné des informations sur la prochaine édition du gala des bacheliers, qui comporte de nombreuses innovations en vue de mieux les satisfaire. « Des journées portes ouvertes sont ajoutées au dispositif d'accompagnement des futurs bacheliers afin de leur offrir un contact direct avec les réalités du monde professionnel avant le grand rendez-vous prévu du 13 au 17 juillet 2026, au Culture Parc, ex-Canal Olympia de Mpita », a dit Ruth Bongo.

Des journées portes ouvertes qui ont été lancées le 10 juin à Business Campus, au quartier Socoprise, consacrées aux métiers de la logistique, du transport, de la gestion, du commerce... « L'originalité de cette édition réside dans son approche pratique en prônant des échanges directs entre les jeunes et les acteurs du monde économique. Ainsi, des entreprises, institutions partenaires ainsi que les autres structures associées à

l'activité sont venues partager avec les futurs étudiants les opportunités qui leur sont offertes, dans le but de leur permettre de construire un projet professionnel cohérent en tenant compte des besoins réels des entreprises locales », a ajouté Laetitia Yola. Pour les organisateurs, les aides et les bourses seront attribuées aux enfants méritants sur la base de l'excellence. Un grand quiz des bacheliers, prévu le 11 juillet, permettra d'identifier les meilleurs profils susceptibles de bénéficier de ces opportunités.

Les activités du gala des bacheliers demeurent entièrement gratuites et accessibles à tous, sauf l'accès à la soirée qui reste payant, a renchéri Ruth Bongo. « Une soirée au cours de laquelle les participants auront l'occasion de prendre part à des tombolas, des jeux-concours et des quiz permettant de remporter des bourses d'études ainsi que de nombreux lots », a-t-elle ajouté.

La prochaine journée portes ouvertes est programmée pour le 16 juin et

sera consacrée aux métiers de la gestion, du management et du droit. La 3^e journée, le 20 juin, sera consacrée aux métiers de la santé tandis que les métiers culturels, du social et de l'éducation seront mis en exergue le 23 juin. La dernière journée, le 26 juin, sera dédiée aux métiers de l'industrie et des technologies.

Notons qu'au nombre des partenaires de l'événement figurent, entre autres, AGL, la Fondation Horizon qui offre des bourses locales, AFI-L'Université de l'entreprise (UE) du Sénégal, basée à Dakar, représentée lors du point de presse par son responsable de la communication, Léandre Biagui. L'établissement entend accompagner les étudiants congolais dans des formations en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi, notamment dans les domaines de la logistique, du management et d'autres filières porteuses. AFI-L'UE prévoit également l'attribution de bourses d'études aux jeunes méritants.

Hervé Brice Mampouya

EXAMEN D'ÉTAT 2026

139 997 candidats au BEPC seront à l'épreuve ce 23 juin

Les épreuves du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) auront lieu du mardi 23 au vendredi 26 juin sur toute l'étendue du territoire national. 139 997 élèves sont candidats, soit une augmentation de 4,44% du taux de participation comparé à l'année dernière.

Le mardi 23 juin, les candidats passeront les épreuves de mathématiques, d'histoire et de géographie. L'anglais, les sciences de la vie et de la terre auront lieu le mercredi 24 juin. Les sciences physiques et dictée-questions le jeudi 25, tandis que le vendredi 26, l'examen prendra fin par l'expression écrite et l'éducation physique et sportive. « Nous sommes dans un principe de zéro fraude aux examens d'État. Les téléphones, les montres intelligentes, les calculatrices programmables,



Les candidats au BEPC passeront les épreuves du 23 au 26 juin / Adiac

sont interdits dans les centres d'examen », a souligné le ministre de l'Enseignement préscolaire,

primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, encourageant les candidats à donner le meilleur d'eux-mêmes pour cet examen qui constitue une étape importante de leur parcours scolaire.

Il convient de rappeler qu'après le séminaire de renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'organisation du BEPC, le ministre Jean Luc Mouthou les a mis en route dans la matinée du 19 juin, pour leur permettre de gagner à temps les centres d'examen retenus sur toute l'étendue du territoire national. « Travaillez de sorte que le BEPC soit irréprochable tant sur le plan humain que technique », a-t-il déclaré lors de la mise en route de ces derniers.

Rominique Makaya

PATRONAT CONGOLAIS

Dieudonné Ndinga Moukala élu à la tête d'UniCongo

Réunis en assemblée générale électorale le 19 juin à Pointe-Noire, les membres de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (UniCongo) ont porté à leur tête Dieudonné Ndinga Moukala pour un mandat de quatre ans. Élu à l'unanimité, le directeur général des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec) succède à Michel Djombo, récemment nommé ministre du Développement industriel, des Zones économiques spéciales et de la Promotion du secteur privé.

Unique candidat en lice, le directeur général des Mucodec a été plébiscité par les membres d'UniCongo qui ont opté pour un vote à main levée afin de consacrer le consensus autour de sa candidature. Le nouveau bureau est composé de Dieudonné Ndinga Moukala à la présidence, de Christophe Pujalte au poste de premier vice-président, de Moïse Kokoto comme deuxième vice-président et de Bourcelie Ampion en qualité de trésorière générale.

Le nouveau président entend poursuivre les réformes engagées tout en renforçant le rôle du secteur privé dans le développement économique du Congo. Dans son premier discours à la tête de l'organisation patronale, Dieudonné Ndinga Moukala a exprimé sa gratitude envers les adhérents pour la confiance placée en lui et en son équipe. « La confiance que vous venez d'accorder au nouveau bureau que j'ai l'honneur de présider n'est pas un privilège. C'est une mission que je reçois avec humilité et que j'assume avec détermination », a-t-il déclaré. Il a rendu hommage à son prédécesseur, Michel Djombo, saluant le travail accompli durant son mandat à la tête



Les membres d'UniCongo / Adiac

de l'organisation. « Vous nous laissez des acquis solides, une voix respectée et une maison debout », a-t-il martelé.

Placée sous le signe de la continuité, cette nouvelle mandature entend toutefois insuffler une dynamique nouvelle au sein du patronat congolais. Dieudonné Ndinga Moukala a ainsi présenté les trois actions prioritaires, celles de renforcer la représentation et le plaidoyer du secteur privé auprès des pouvoirs publics, d'améliorer le climat des affaires et de favoriser davantage de synergies entre les entreprises

membres. Selon lui, le secteur privé doit jouer un rôle moteur dans la transformation économique du pays. Il a insisté, enfin, sur la nécessité de défendre les préoccupations des entreprises concernant la fiscalité, les coûts des facteurs de production, la sécurité juridique ainsi que la prévisibilité du cadre réglementaire.

Présent à cette assemblée générale, Michel Djombo a salué une transition qu'il qualifie de sereine et consensuelle. Pour celui qui dirige désormais le ministère du Développement industriel, des Zones écono-

miques spéciales et de la Promotion du secteur privé, l'organisation patronale a profondément évolué au cours des dernières années. « Aujourd'hui, UniCongo s'est repositionnée comme un acteur central du dialogue public-privé et du débat socio-économique national », a-t-il estimé.

Le président sortant a invité le nouveau bureau à poursuivre les efforts engagés pour faire de l'organisation une véritable force de proposition auprès des pouvoirs publics. Il s'est dit confiant dans les capacités de son successeur à rele-

ver les défis du secteur privé congolais. Michel Djombo a également promis son soutien depuis le gouvernement pour accompagner les projets portés par l'organisation patronale, notamment dans les domaines de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes. Il a cité en exemple le chantier de relance du Centre de formation et d'apprentissage des métiers de la maintenance industrielle, un projet qu'il souhaite voir se poursuivre en collaboration avec UniCongo.

Fiacre Kombo